

Commission : finances et contrôle de gestion

Service : FINANCES

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

### RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2014

#### *PREAMBULE*

Le vote du compte administratif 2014 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il a été précédé par un débat d'orientation budgétaire (18 octobre 2013), le vote des budgets primitifs 2014 (13 décembre 2013) et de décisions modificatives (3 juillet, 3 octobre et 13 novembre 2014).

Les documents budgétaires « règlementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents règlementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au rez-de-chaussée du siège de l'Agglomération),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse [finances@beauvaisis.fr](mailto:finances@beauvaisis.fr),
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents règlementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique «présentation/ finances ».

## SOMMAIRE

<b>I - LE BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>page</b>	<b>3</b>
<b>A) Les résultats du budget principal</b>	<b>page</b>	<b>3</b>
<b>B) La section de fonctionnement</b>		
1 <b>Les recettes</b>	<b>page</b>	<b>3</b>
2 <b>Les dépenses</b>	<b>page</b>	<b>13</b>
3 <b>La répartition fonctionnelle</b>	<b>page</b>	<b>20</b>
<b>C) La section d'investissement</b>		
1 <b>Les ressources</b>	<b>page</b>	<b>21</b>
2 <b>Les emplois</b>	<b>page</b>	<b>23</b>
3 <b>Situation des autorisations de programme             et crédits de paiement (AP/CP)</b>	<b>page</b>	<b>26</b>
<b>II – LES BUDGETS ANNEXES</b>		
<b>A) ASSAINISSEMENT</b>	<b>page</b>	<b>27</b>
<b>B) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	<b>page</b>	<b>32</b>
<b>C) TRANSPORTS</b>	<b>page</b>	<b>33</b>
<b>D) STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES</b>	<b>page</b>	<b>39</b>
<b>E) BUDGETS DE ZONE</b>		
1– <i>Haut Villé</i>	<i>page</i>	<i>40</i>
2 - <i>Pinçonlieu</i>	<i>page</i>	<i>43</i>
3– <i>Beauvais-Tillé</i>	<i>page</i>	<i>45</i>
5- <i>Zone d'activités technologiques</i>	<i>page</i>	<i>48</i>
6 – <i>Saint Mathurin</i>	<i>page</i>	<i>50</i>
<b>F) PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES</b>	<b>page</b>	<b>51</b>
<b>III - CONSOLIDATION DES RESULTATS</b>	<b>page</b>	<b>55</b>
<b>IV - RATIOS</b>	<b>page</b>	<b>56</b>
<b>V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES</b>	<b>page</b>	<b>57</b>

## I – LE BUDGET PRINCIPAL

### A - Les résultats du budget principal

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	+ 1 439 151.92	+2 074 417.05	+ 3 513 568.97	-	+3 513 568.97
Investissement	- 8 102 300.37	2 761 768.07	- 5 340 532.30	- 1 265 942.06	- 6 606 474.36
<b>Total :</b>	<b>- 6 663 148.45</b>	<b>4 836 185.12</b>	<b>- 1 826 963.33</b>	<b>- 1 265 942.06</b>	<b>- 3 092 905.39</b>

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2014 s'élève à - 1.826.963,33 €, compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (+3.513.568,97 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (-5.340.532,30 €). A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à - **1.265.942,06 €**.

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit en conséquence à - 3.092.905,39 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser) et s'explique par un recours à l'emprunt largement inférieur à la prévision budgétaire (cf. point C1 du présent rapport avec un taux d'exécution en matière de recours à l'emprunt de 37%, soit un écart par rapport à la prévision budgétaire de près de 6M€).

### B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution de l'année 2014 de la section de fonctionnement atteint 3.513.568,97 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

#### 1 - Les recettes de fonctionnement

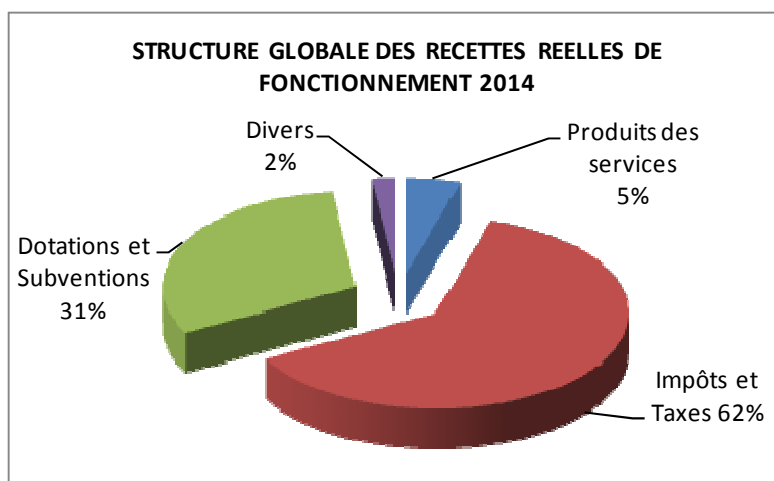
Les recettes de fonctionnement totalisent 61,343 M€, soit près de 78% de l'ensemble des recettes du compte administratif 2014.

Recettes de fonctionnement		CA 2012	CA 2013	2014		
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.
013	Atténuations de charges	106 848	104 642	80 000	96 110	120%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	2 731 098	2 573 631	3 160 882	2 849 486	90%
73	Impôts et taxes	36 025 104	37 172 453	38 012 689	38 257 460	101%
74	Dotations, subventions et participations	19 357 537	19 148 733	19 139 869	19 062 158	100%
75	Autres produits de gestion courante	456 035	481 037	515 830	502 569	97%
76	Produits financiers	8	7	10	6	62%
77	Produits exceptionnels	9 352	6 889	77 878	41 346	53%
78	Reprises sur provisions	0	0	50 000	50 000	100%
<b>S/total recettes réelles de fonctionnement. :</b>		<b>58 685 982</b>	<b>59 487 392</b>	<b>61 037 158</b>	<b>60 859 135</b>	<b>100%</b>
042	Opérations d'ordre de transfert	654 168	663 842	485 000	483 844	100%
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>		<b>59 340 150</b>	<b>60 151 234</b>	<b>61 522 158</b>	<b>61 342 979</b>	<b>100%</b>

(1) hors reprise de résultat

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à 99,7% et l'écart avec les prévisions reste donc minime (0,3% ou moins de 200.000 euros).

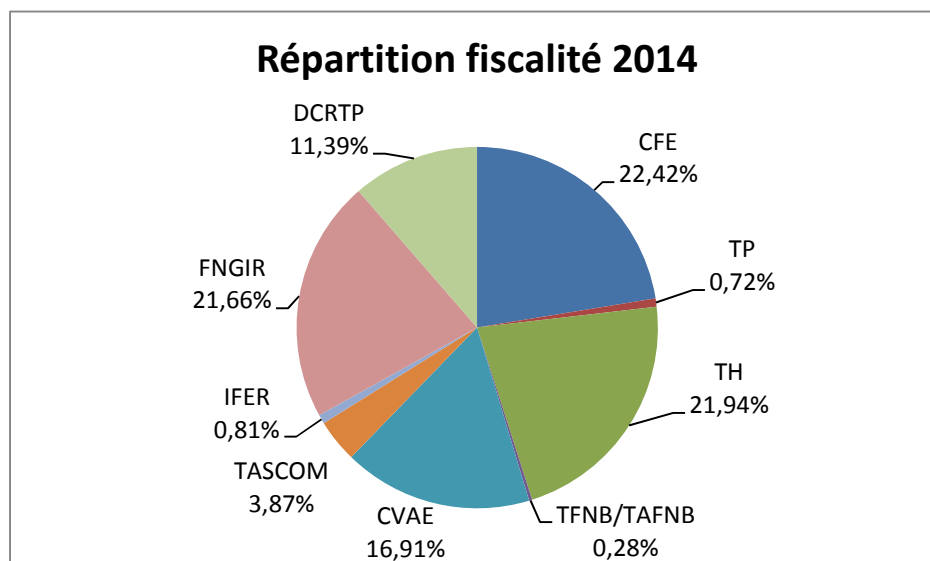
La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



### 1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 62 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2014 et totalise 38,257 M€ contre 37,172 M€ en 2013 (+2,91%).

L'intégralité des ressources fiscales perçues en 2014 aux chapitres 73 (fiscalité directe) et 74 (compensations) se ventilent par imposition comme suit :



- l'article 73111 reprend les produits fiscaux de fiscalité directe suivants : la cotisation foncière des entreprises (CFE ; 9,70M€ en 2014 contre 9,49M€ en 2013), les taxes foncières sur les propriétés non bâties (TFNB et TAFNB ; 0,12 M€ en 2014 contre 0,12M€ en 2013), et la taxe d'habitation (TH ; 9,11M€ en 2014, contre 8,90M€ en 2013, soit une évolution de +2,3%),
- l'article 73112 comptabilise la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE ; 7,33 M€ en 2014 contre 6,99M€ en 2013, soit une évolution de +4,95%) ;
- l'article 73113 la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOT ; 1,68M€ en 2014 contre 1,56M€ en 2013, soit une évolution de +8%)
- l'article 73114 l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER ; 0,35 M€ en 2014 comme en 2013).

A noter que les montants ci-dessus intègrent les rôles supplémentaires et complémentaires perçus au titre des différentes impositions pour un montant total de 0,43 M€ en 2014 dont 0,18M€ au titre de la taxe professionnelle (TP 2009), 0,14M€ au titre de la CFE (2011 à 2014), 0,11M€ au titre de la taxe d'habitation (TH 2012 à 2014), le solde se rapportant à la TFNB/TAFNB (2013).

- l'article 7323 comptabilise le fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR ; 9,43 M€ en 2014 comme en 2013) ;

Quant à l'article 7321, il correspond aux **attributions de compensation négatives** (210.616€) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre.

Enfin depuis 2012, ce chapitre intègre également le produit de la taxe de séjour (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle a été encaissée par notre établissement à hauteur de 120.712€ en 2014, somme qui correspond aux recettes perçues au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 et des trois premiers trimestres 2014. (-0,9% par rapport à 2013).

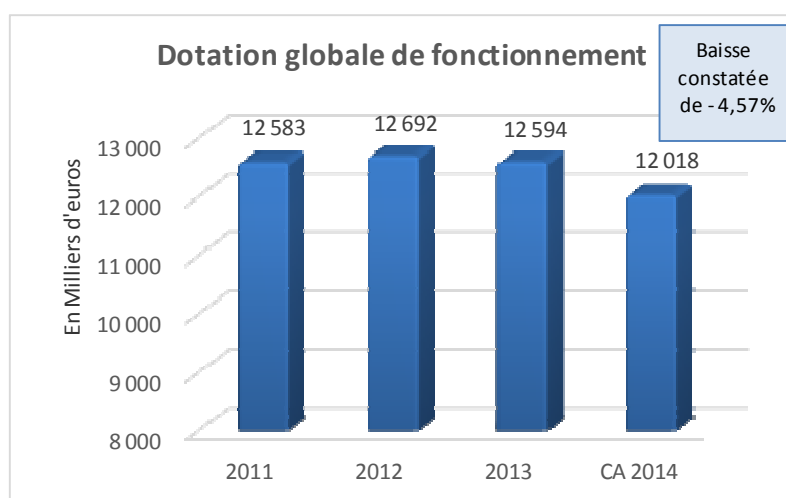
La taxe de séjour étant une ressource « affectée », elle est intégralement consacrée à financer des dépenses touristiques. (cf. annexe budgétaire correspondante). Elle a fait l'objet sur cet exercice d'un reversement à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais (OTAB) de 116.500€ (cf. article 7398 en dépenses de fonctionnement), somme qui correspond à l'inscription budgétaire de 2014. Le solde restant dû fin 2014 de 4.678,54€ sera quant à lui reversé sur l'exercice 2015.

## **1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations**

Ce chapitre représente 31 % des recettes réelles de fonctionnement. Il enregistre une diminution de -1,53M€ (-8%) par rapport à 2013, tout en intégrant désormais les nouvelles compensations fiscales issues de la réforme de la fiscalité professionnelle de 2010 (ressources fiscales complémentaires à celles enregistrées au chapitre 73). Il comptabilise deux principales dotations qui nous sont versées par l'Etat :

### **1.2.1 - la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des EPCI**

La D.G.F. en 2014, totalise **12,018M€**, soit une diminution de -576.141€ (-4,57%) par rapport à 2013 plus importante qu'en 2012 (-0,8% ; -97.654€).



Cette dotation se répartie entre la dotation d'intercommunalité (1,741M€) et la dotation de

compensation des groupements de communes (10,277M€) pour 2014.

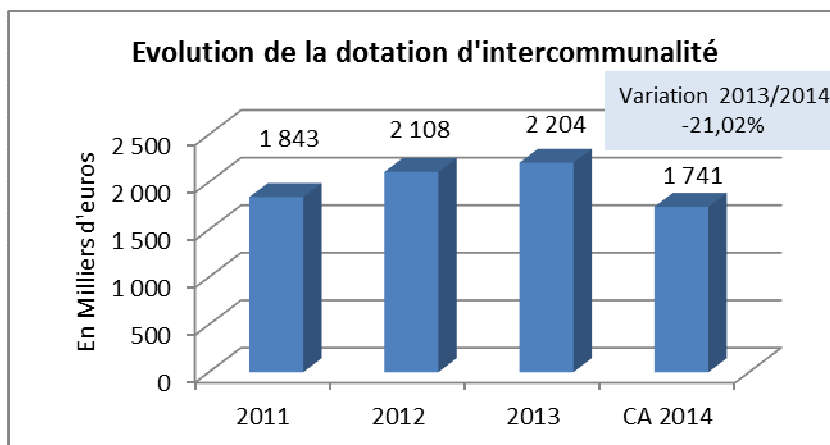
C'est la baisse significative de la dotation d'intercommunalité par rapport à 2013 qui influe le plus largement sur la baisse constatée en 2014 de la DGF globale de notre collectivité.

### 1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité

Ainsi la dotation d'intercommunalité qui n'avait cessé de reculer depuis 2007 pour se stabiliser en 2011, présentait en 2012 une évolution de +14,34%. (+264.422€) liée à l'augmentation de sa part de péréquation.

Elle a continué sa progression en 2013 avec une évolution de +4,58% (+96.510€) par rapport à 2012 dont + 6% pour la part de péréquation (+ 71.063€) et + 2,7% (+ 25.447€) pour sa part de base.

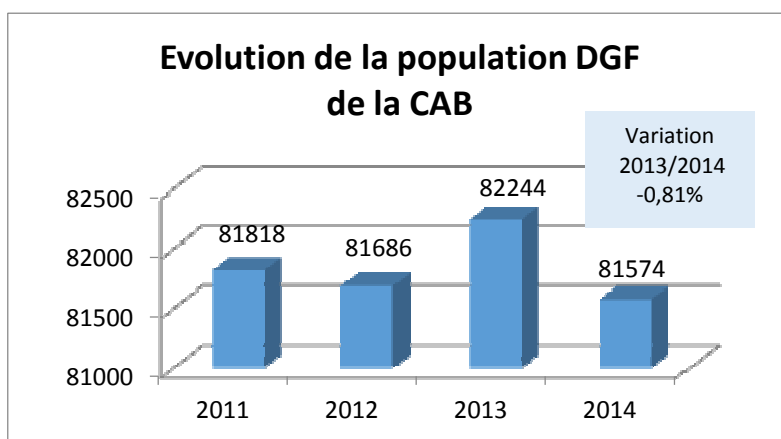
En 2014 elle connaît une baisse significative de -21,02% (-463.294€) qui se décompose en -27.218€ sur la dotation de base, -109.505€ sur la dotation de péréquation, -336.017€ au titre de la contribution de notre collectivité au redressement des finances publiques et +9.446€ de la garantie d'évolution non perçue en 2013.



Au-delà de données nationales, le calcul de la dotation d'intercommunalité dépend également de la population « D.G.F » du territoire de la CAB, du potentiel fiscal par habitant ainsi que du Coefficient d'Intégration Fiscale.

Ces trois variables ont évolués comme suit entre 2011 et 2014 :

#### 1) Population DGF



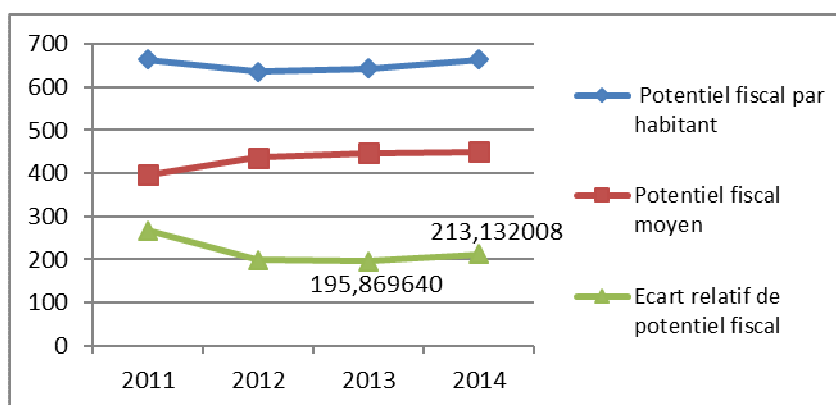
Remarque : La population prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité s'apprécie au 1er janvier de l'année au titre de laquelle la répartition est effectuée. La population "D.G.F." d'une communauté correspond à la somme de la population D.G.F. de ses communes membres, soit la population totale (municipale et comptée à part), majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage.

Ainsi l'on peut constater un décroissement mécanique de cette dotation du fait de la diminution de la population entre 2013 et 2014 de moins 670 habitants.

## 2) Potentiel fiscal par habitant

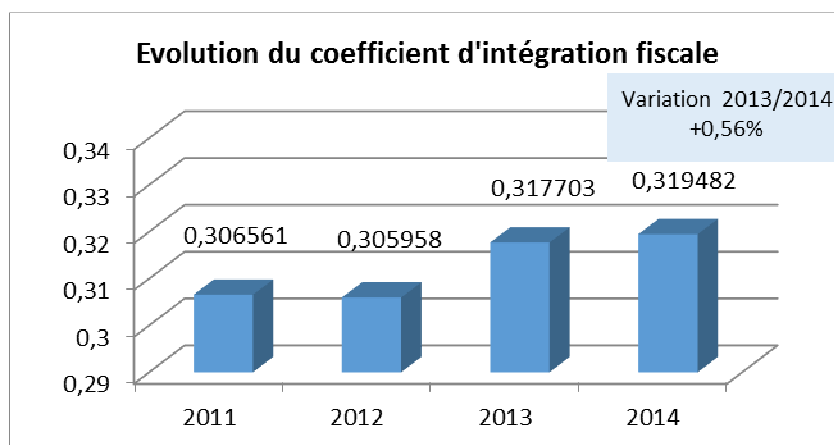
C'est « l'écart relatif de potentiel fiscal » qui est pris en compte dans le calcul de la dotation d'intercommunalité.

Ainsi plus le potentiel fiscal de la CAB sera faible par rapport au potentiel fiscal moyen de la catégorie, plus cette dotation sera importante et inversement : cet écart entre le potentiel fiscal de l'agglomération et celui de l'ensemble des agglomérations s'est stabilisé depuis 2012 avec +45% en 2012, +44% en 2013 et +47% en 2014.



Remarque : ce sont les nouvelles modalités de calculs que le législateur a introduites en 2012 pour tenir compte de la suppression de la taxe professionnelle et y substituer les nouvelles ressources qui expliquent la forte diminution de cet écart (de +67% en 2011 à +45% en 2012).

## 3) Coefficient d'intégration fiscale (CIF)

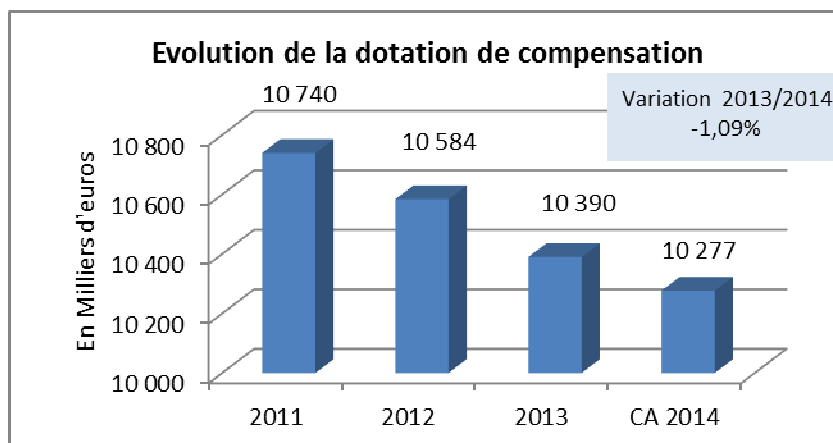


L'augmentation de cette variable entre 2013 et 2014 a quant à elle influé à la hausse sur le montant de la dotation d'intercommunalité.

Pour mémoire, le CIF moyen de la catégorie était quant à lui de 0,342177 en 2014.

### 1.2.1.2. – La dotation de compensation

La baisse de cette dotation (deuxième composante de la DGF) a participé à la baisse de notre DGF totale.



Ainsi l'on peut constater que si sa progression tendait déjà à s'amenuiser depuis 2008 puis à reculer significativement de -7,28% en 2011, cette décrue est moindre depuis avec -1,45% (-155.830€) en 2012, -1,43% en 2013 (-194.164€) et **-1,09% en 2014 (-112.847€)**.

Cette diminution s'explique :

- d'une part par la minoration de son montant depuis 2011, du produit de la TASCOM perçu par l'Etat sur le territoire de la collectivité en 2010 de -1,335M€ (intégré désormais aux recettes fiscales - cf. détail ci-dessus – chapitre 73).
- d'autre part par l'application d'un taux d'écrêtement uniforme de la part CPS « compensation part salaires » de cette dotation fixé à -1,09% par la loi de finances 2014 (-1,83% en 2013) afin de financer l'actualisation annuelle des données de population, les mouvements des périmètres intercommunaux et l'évolution des dotations de péréquation des communes.

### 1.2.2 – les compensations d'exonérations au titre de notre nouvelle fiscalité mixte décidées par l'état.

Ces ressources reversées par l'Etat à notre établissement totalisent 5,656 M€ en 2013. Elles ont pour vocation à compenser :

- d'une part, les pertes de ressources occasionnées par cette réforme comparativement à la situation de ces ressources en 2010 avec l'allocation de la DCRTP (Dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle), pour un montant identique à celui de 2013 de 4,956M€ en 2014.
- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'état à hauteur de 641.070€ en 2014.

Quant aux compensations liées à la fiscalité directe locale, elles se déclinent ainsi :

- au 748314 pour la dotation unique de compensation spécifique liée à la taxe professionnelle (0,13 M€);
- au 74833 pour les compensations liées à la Contribution Economique Territoriale (CET) composée de la CFE et de la CVAE, à hauteur de 0,08 M€ ;
- Et au 74835 pour les compensations au titre de la taxe d'habitation (0,43 M€).



### 1.2.3 – les autres Dotations, subventions et participations

Elles représentent **1,446M€ en 2014** soit une augmentation de + 61% (+548.220€) par rapport à 2013 (**898.163€**) et proviennent principalement :

- des recettes liées à la collecte des ordures ménagères à hauteur de 773.088€, constituées majoritairement du reversement des recettes *filières de recyclage des déchets* (cf. explications ci-dessous) et perçues par notre délégataire, le SYMOVE à hauteur de 661.000€, jusqu'à lors non comptabilisées en recettes, mais directement déduites des dépenses liées à cette délégation et à ce service (cf. chapitre 011- ci-dessous). Les autres versements rattachés à cette compétence proviennent de la participation du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise établie sur la base de la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil (34.680€), des participations du SYMOVE pour le soutien Eco Folio (53.893€) et le reversement des recettes D3E (23.515€) ;

- de *subventions* émanant de l'état, de la région et du département dans le cadre des *emplois aidés* à hauteur de 47.417€ pour les emplois d'avenir, de 204.419 € sur les chantiers d'insertion. Ce chapitre comptabilise également les primes d'apprentissage pour 1.500€.

- de *l'allocation au logement temporaire (ALT)* qui nous est versée mensuellement par la caisse d'allocations familiales de l'Oise pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage du « Muid Pinel » pour un montant total perçu en 2014 de 189.404€ (période de décembre 2013 à novembre 2014) soit – 34.437€ par rapport à 2013 correspondants à 2 mois de versements décalés sur d'autres exercices.

- de *dotations spécifiques à l'activité culturelle* pour un montant de 83.550€, soit un montant en baisse de -25% par rapport à 2013 (-28.350€) du fait principalement de la diminution des subventions de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au conservatoire depuis 2011 avec -47.520€ entre 2013 et 2014 (montant versé de 45.680€). Cette baisse est atténuée par une augmentation de +5.800€ des subventions perçues en 2014 par l'école d'arts pour sa programmation et de +13.500€ perçus par les médiathèques au titre de la D.G.D (dotation générale de décentralisation) versée par la D.R.A.C.(direction régionale des affaires culturelles de Picardie) pour l'évaluation des fonds patrimoniaux de la médiathèque du centre-ville de Beauvais (5.220€) et l'offre numérique dans les médiathèques de proximité (7.600€).

Au-delà, des subventions récurrentes liées au contrat local d'éducation artistique 2014 (participation toutes actions confondues de la ville de Beauvais à hauteur de 3.550€), ont été perçues en 2014, des subventions de la DRAC (9.000€) du département (4.500€) et de la Mission du centenaire de la Première guerre mondiale 1914-1918 (3.000€) pour la programmation culturelle menée par l'école d'arts du Beauvaisis et de la DRAC pour la Maladrerie (2.000€), ainsi qu'une subvention de l'association « Ombelliscience Picardie » de 500€ pour l'animation fête de la science 2014 portée par la médiathèque. Enfin 2.500€ ont été versés à titre de don pour soutenir l'action du conservatoire dans la cadre de l'animation d'ateliers d'éducation artistique du projet « accueil de jour Alzheimer » de l'hôpital de Beauvais.

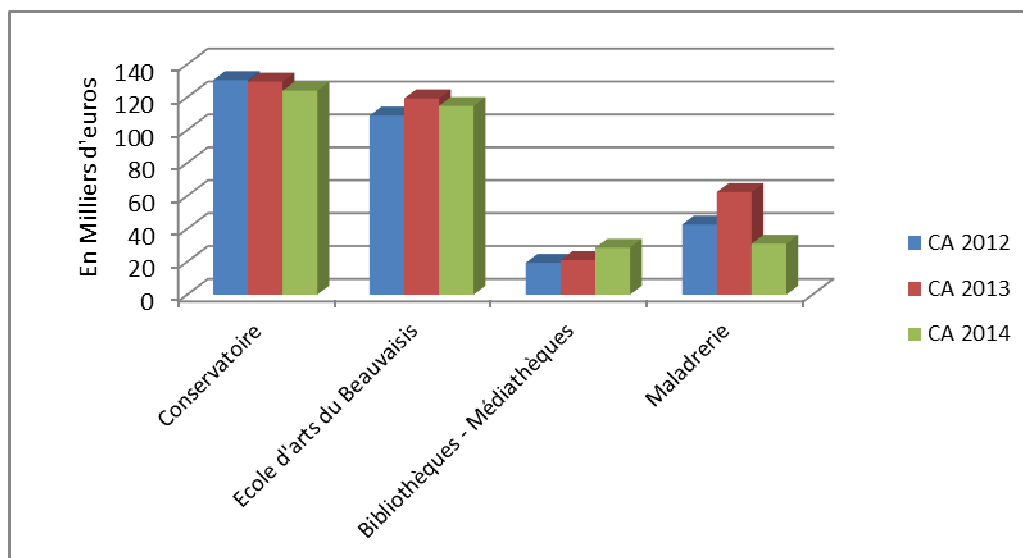
- des *participations à l'activité des Relais Assistantes Maternelles (RAM)* depuis la reprise de cette compétence par la CAB en 2013 au titre de la dotation forfaitaire de fonctionnement du Département (5.000€) et du contrat enfance jeunesse (CEJ) de la CAF (109.102€), soit +62.249€ par rapport à 2013 (versements en 2014 de subventions dues au titre de 2013);

- de *divers concours et participations sur projets* pour le solde comme pour les programmes de l'habitat (3.366€) soit – 65.817€ par rapport à 2013 dû au décalage dans la réalisation des opérations portant à versement, de subventions de la région en matière de Développement durable (26.483€) pour la réalisation du plan climat énergie territorial et de l'ADEME pour la réalisation d'une étude d'opportunité relative au projet de géothermie à Beauvais (3.000€).

### **1.3 - Chapitre 70 – Produits des services**

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 90 % par rapport aux prévisions budgétaires. Il comptabilise :

- la participation des usagers aux équipements culturels (298.166€), selon la répartition par structures ci-dessous.



Ces recettes enregistrent une diminution globale de plus de -10 % par rapport à 2013 qui s'explique par des recettes en baisse de -4% pour le conservatoire et pour l'école d'art et surtout de -50% pour la Maladrerie. Cette forte diminution s'explique par le transfert des montants perçus pour sa location à compter de 2014 au chapitre 75 – compte 752. Si l'on rajoute le montant comptabilisé au compte 752 pour la Maladrerie (33.910€), les recettes liées à l'activité de la Maladrerie sont en augmentation de +4%. Les médiathèques enregistrent une hausse de +36% du fait de la comptabilisation pour 14.312€ des titres émis pour 2013 pour le recouvrement des documents non restitués par les usagers. Ainsi, globalement pour l'ensemble des équipements consolidés et en réintégrant les recettes de la Maladrerie comptabilisée au chapitre 75, les recettes en provenances des usagers des établissements culturels sont en 2014 d'un niveau identique à celui de 2013 ;

- les recettes liées aux déchets (67.278€). Elles regroupent les articles 70613 – régie déchetterie (45.500€), 70688 – revente de déchets (16.638€) et les recettes liées à la régie vente de composteurs enregistrées au 7078 (5.140€). Celles-ci enregistrent une augmentation générale de +6,89% par rapport à 2013 qui s'explique en dépit d'une diminution des tonnages de -11,82% (70613) par une plus grande demande de composteurs (+1.922€) mais surtout par la comptabilisation décalée de 2013 à 2014 des reventes 2013 de la société Decamps Dubos (+6.449€) au 70688. Néanmoins globalement les recettes liées à la revente de certains déchets (plomb, batteries, cartons) sont plus importantes qu'en 2013 (+2.068€).

- les recettes liées au fonctionnement de l'Aquaspace pour un montant total de 959.163€ soit

une augmentation relative de +2,94% (+27.459€) par rapport aux recettes perçues en 2013.

- les redevances d'occupation du domaine public (compte 70323) pour un montant de 36.308€ qui comptabilisent les recettes de la régie aires d'accueil des gens du voyage (34.242€) en augmentation de +44% (+10.541€) par rapport à 2013, ainsi que les redevances d'occupation précaire de parcelles par des agriculteurs et par la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention liée aux terrains familiaux (2.066€).

- les remboursements de la Ville de Beauvais dans le cadre de la convention de mutualisation pour la mise à disposition par la CAB de personnels (art 70845 avec 726.345 € et art 70875 avec 74.217€), le remboursement des frais de personnel par les budgets annexes assainissement, SPANC et pépinière (60.624 € au 70841, dont 95 % du budget annexe pépinière), ainsi que la mise à disposition de personnel (paye, finances, directeur) auprès de l'office de tourisme de l'agglomération du Beauvaisis (42.117 €- art 70848).

- la participation des budgets annexes aux frais généraux supportés par le budget principal (art. 70872 : 538.089 €). Ces frais sont ceux concernant les domaines dits « transversaux » (administration générale, services juridique, assurances, finances,...). L'activité de ces services couvre tous les budgets de l'agglo (hors budgets de zone).

- assainissement : 401.485 €
- transports : 93.389 €
- pépinière : 22.465 €
- GNV : 16.364 €
- SPANC : 4.386 €

Ces montants refacturés des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, ont été établis en fonction du prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité (données du dernier exercice clos au moment du vote du BP 2014, soit le compte administratif 2012).

#### **1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges**

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident (96.110€) en légère diminution par rapport au CA 2013 (-8%).

#### **1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**

Le chapitre 75 enregistre :

- les loyers de sous-location du bâtiment MYKONOS au pôle emploi et à l'association MEF du grand Beauvaisis pour un montant annuel de 369.623€, avec un quatrième trimestre écourté au 29 novembre 2014 du fait de la cessation de cette sous-location, ce qui représente -42.432€ par rapport à 2013 ;
- la location de la plateforme de collecte des déchets à la société NCI propreté centre France pour un montant de 51.802 € ;
- les produits divers de gestion courante (article 758) totalisent en 2014 18.610€ et reprennent les loyers de mise à disposition des locaux de la CAB aux associations pays du grand Beauvaisis (2013) et Oise ouest initiative (pour 2013 et 2014) pour un total de 11.544€, ainsi que divers avoirs sur factures, régularisations comptables

(arrondis de TVA) et reversements divers (5.596€ au titre du FONPEL en 2014 – 1.252€ au titre de réductions de titres sur des rôles de restauration scolaire) .

#### **1.6 - Chapitres 76 et 77 – Produits financiers et exceptionnels**

Le chapitre 76 reprend le produit de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération pour un montant de 6 €.

Le chapitre 77 qui totalise 44.346 € comptabilise toutes les recettes exceptionnelles telles que les remboursements liés aux pénalités sur marché, ainsi que certaines opérations de régularisations comptables.

#### **1.7 - Chapitres 78 – reprise sur provisions**

Reprise de la provision de 50.000 € constituée en 2011 pour un litige né d'un accident à l'aquaspace, le jugement ayant été rendu avec une charge nette pour l'agglo de 12.543 €.

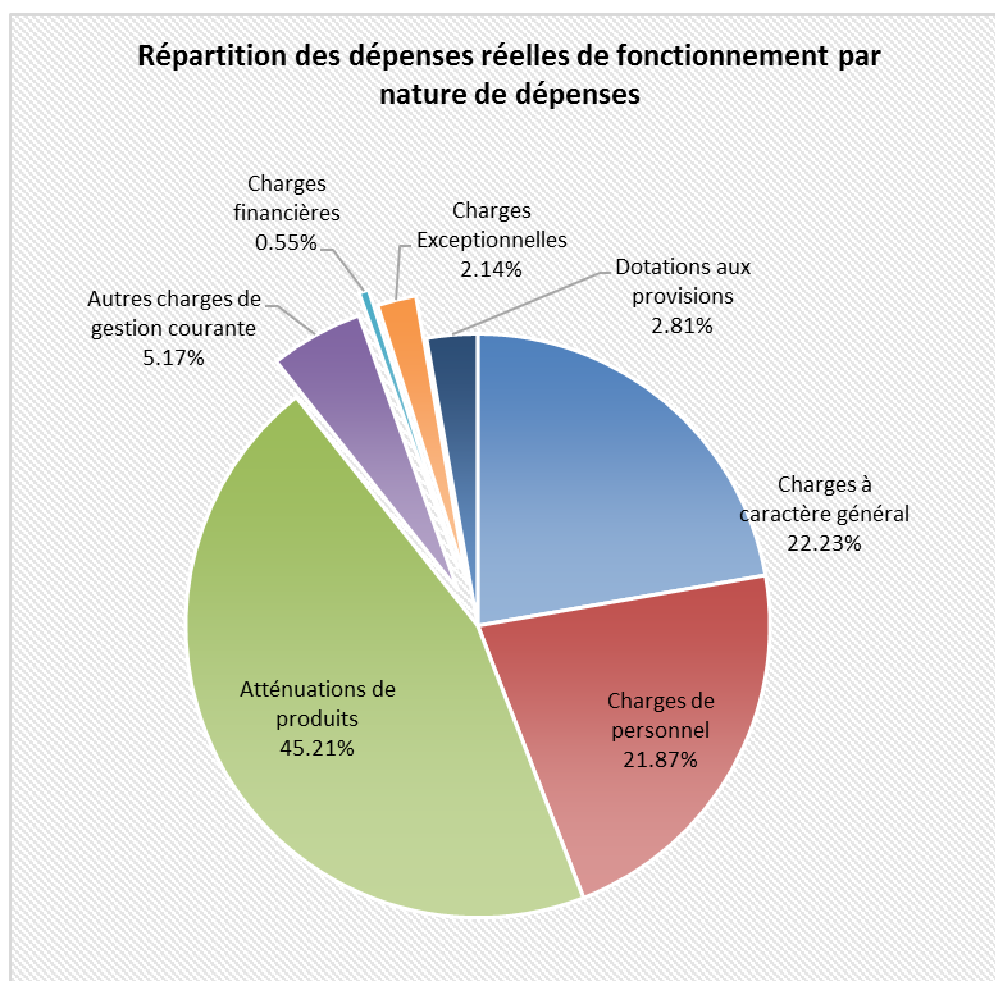
#### **1.8 - Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section**

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent les reprises de subventions pour un montant de 483.844€. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

## 2 - Les Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		2012 CA	2013 CA	2014		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
011	Charges à caractère général	8 723 640	9 992 703	13 647 344	12 278 932	90%
012	Charges de personnel	11 030 555	11 310 919	12 087 748	12 080 293	100%
014	Atténuations de produits	26 069 113	24 981 233	24 978 553	24 967 451	100%
65	Autres charges de gestion courante	4 587 232	5 487 664	3 285 651	2 856 425	87%
66	Charges financières	211 375	310 833	547 000	305 409	56%
67	Charges Exceptionnelles	1 141 952	1 796 155	1 199 665	1 183 564	99%
68	Dotations aux provisions	0	0	1 553 398	1 553 398	
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>51 763 868</i>	<i>53 879 507</i>	<i>57 299 359</i>	<i>55 225 472</i>	<i>96%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 029 947	4 218 646	4 043 090	4 043 090	100%
<b>Total dépenses de fonctionnement :</b>		<b>55 793 815</b>	<b>58 098 154</b>	<b>61 342 449</b>	<b>59 268 562</b>	<b>97%</b>

(1) hors prévisions du virement à la section d'investissement, chapitre budgétaire sans exécution.



## 2.1 - Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre regroupe les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Sa part dans le budget diminue passant de 50,4% en 2012 à 46,4% en 2013 puis à 45,2% en 2014.

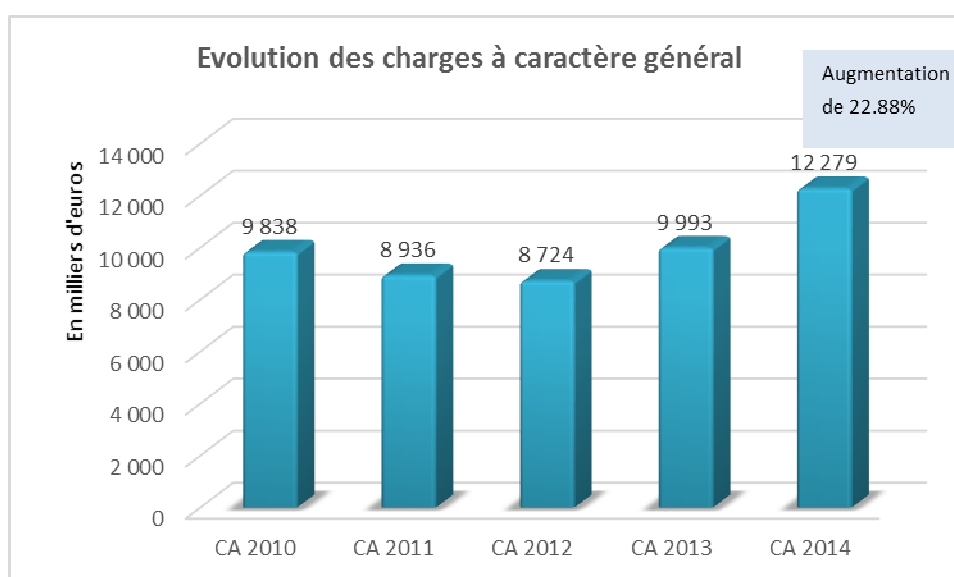
Le montant total pour l'année 2014 est de 24.967.451€, et est composé :

- des attributions de compensation (21.059.407€), montant en baisse de -0,05% par rapport à 2013 (-11.099€). Cette diminution s'explique par la baisse de la somme versée à la commune d'Auneuil, conformément à la délibération de transferts de compétence du 13 décembre 2013 approuvant les conclusions de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et actant le transfert des charges lié à la déclaration d'intérêt communautaire de la zone d'activités économiques d'Auneuil ;

*Nb : Les montants des attributions de compensation prévisionnelles 2014 de chaque commune membre sont actés par délibération du conseil communautaire (délibération du 12 décembre 2013 pour les attributions versées en 2014).*

- de la dotation de solidarité (3.118.500 €) allouée au titre de 2014 par délibération du 13 décembre 2013, en diminution de – 346.500€ par rapport à 2013.
- du fonds de péréquation intercommunale (1.074.174€) réparti entre la CAB (623.223€ - article 73925) et ses communes membres (450.951€), conformément à la notification par la préfecture parvenue au cours du deuxième semestre 2014. Ce montant a augmenté de plus de +73% par rapport à 2013 en raison de la progressivité du dispositif jusqu'en 2016 ;
- le reversement de la taxe de séjour effectué à l'office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de 116.500€. (cf. explications ci-dessus - chapitre 73)

## 2.2 - Chapitre 011 – Charges à caractère général



Ce chapitre totalise 12.278.932 € (réalisé à 90 %) et en augmentation de +23% (ou +2.286.230 €) par

rapport à 2013 dont les principales caractéristiques sont :

- La forte augmentation est due à celles des prestations de services (+47% ou +2.454.281 € sur les lignes 611 & 6042), elle-même due à l'évolution des dépenses liées aux ordures ménagère (+48% ou +2.214.647 €). Les prestations de services représentent 62% des dépenses du chapitre 011 et totalisent 7.670.962 €, et sont affectées pour l'essentiel aux 4 domaines suivants :
  1. **la collecte des ordures ménagères** et autres prestations de services liées (**6.820.767 €**) : l'évolution de ces dépenses (+2.214.647 €) est compensée par la diminution des dépenses auparavant affectées sur l'article 6554 (contributions aux organismes de regroupement).
  2. la gestion de l'aire d'accueil et de l'aire de grand passage des **gens du voyage** (**258.988€** en 2014 et 302.493 € en 2013), soit une diminution de -14% ou -43.505 €.
  3. les dépenses de prestations des établissements culturels (maladrerie, médiathèques, conservatoire et école d'arts ; **243.380 €**), en diminution de -3% ou -7.273 €.
  4. les prestations en lien avec notre compétence **habitat** (suivi animation et partenariat ; **84.110 €**) en diminution de -14% ou -13.752€.
- 15 % du chapitre 011 concerne les achats (comptes 60 ; 1.748.368 €), poste budgétaire en augmentation de +2% ou + 35.045€ et couvrant les dépenses de fluides (eaux/gaz/électricité : 979.847€), ainsi que les achats de fournitures diverses (sacs déchets verts pour 206.569 €, supports culturels pour 248.302€, et autres équipements divers).
- 15 % du chapitre 011 porte sur les services extérieurs (comptes 61 ; 1.829.639 €, hors prestations de service). Ces Charges sont en diminution de -10% par rapport à 2013 (ou - 205.805 €), qui s'explique par :
  - o la diminution de -189.324 € des dépenses liées aux études. La dépense totale est de 247.923 € dont 25.073 € pour la réalisation d'un diagnostic local de santé et 222.850 € pour l'étude de faisabilité de la ZAC Boulenger à Auneuil.
  - o l'entretien et la maintenance des bâtiments, des véhicules, des terrains, des voies et réseaux (lignes 615) pour un montant de 849.234 € en diminution de -3 % (ou - 23.187€).
  - o les autres dépenses de prestations portent sur :
    - les locations immobilières (essentiellement Mykonos) qui passent de 480.542€, à 478.709€, soit une diminution de -1.833€.
    - La formation du personnel (92.862 €, en augmentation de +8 %)
    - Les locations mobilières (64.392 € en augmentation de +17% ou +9.563€), augmentation due à la location de matériel scénique par la maladrerie dont cette dépense varie d'une année sur l'autre selon la programmation culturelle de l'établissement.
- 10% pour les autres services extérieurs (comptes 62 ; 895.918€), en diminution de -9% par rapport à 2013) couvrant essentiellement :
  - o les remboursements effectués auprès des communes membres (132.591 € sur l'article 62875) sont en diminution de -1 %. Ces dépenses couvrent les frais liés à mutualisation (109.190€) et à la mise à disposition de personnel par la mairie de Beauvais pour des travaux dans les équipements de l'agglomération, tels que l'aquaspace, les gymnases

(5.195 €) et le remboursement des frais de scolarité (18.204€).

- o les frais de nettoyage de locaux qui passent de 102.007€ en 2013 à 112.434€ en 2014, soit une augmentation de +10%.
- o augmentation des cotisations (81.669 €, +13%). Le tableau ci-dessous vous détaille les montants payés, pour chaque organisme, en 2013 & 2014.

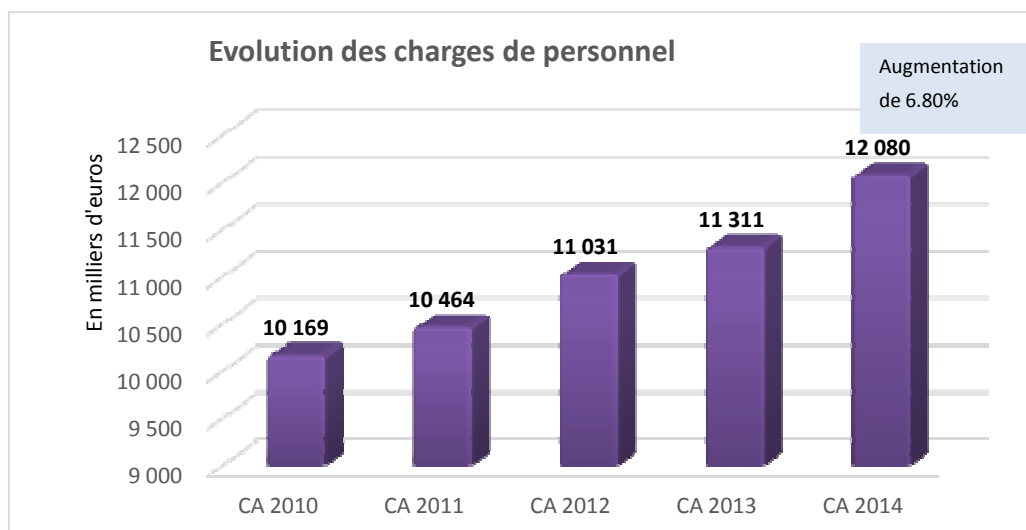
Organismes	domaine	2013	2014
PAYS DU GRAND BEAUVAISIS	Aménagement	53 251	60 044
ADCF (Association des communautés de France)	Adm. Gén. de Collectivité	9 000	9 000
AGRO SPHERES	Economie	1 000	2 400
FEDERATION MAIRES VILLES MOYENNES	Adm. Gén. de Collectivité	2 278	2 269
CAUE	Aménagement	1 210	1 440
FONDATION DU PATRIMOINE	Culture	1 000	1 000
ENTREPRISES TERRITOIRES	Aménagement	850	850
AMORCE	Collecte ordures ménagères	824	828
IDEAL CONNAISSANCES	Maladrerie	900	820
FFC FEDERAT FRANCAISE CYCLISME	Tourisme	800	800
CHANTIERS ECOLE	Economie	300	510
UNION ETS ENSEIGT ARTISTIQUE	Conservatoire	-	432
BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE	Bibliothèques et médiathèques	260	260
CCMO EVEIL	Adm. Gén. de Collectivité	200	200
KOHALA	Bibliothèques et médiathèques	-	200
CR2L PICARDIE ANC PICASCO	Bibliothèques et médiathèques	162	162
PARCS ET JARDINS DE PICARDIE	Maladrerie	150	150
IMAGES EN BIBLIOTHEQUES	Bibliothèques et médiathèques	110	110
ACIM	Bibliothèques et médiathèques	60	60
RESEAU CAREL	Bibliothèques et médiathèques	50	50
PARCS ET JARDIN DE L'OISE	Maladrerie	32	35
ACCES ACTIONS CULTURELLES	Bibliothèques et médiathèques	32	32
BNF BIBLIOTHEQUE NLE DE FRANCE	Bibliothèques et médiathèques	17	17
PROMO EXPRESSION LOCALE APPEL	Ecole d'arts du Beauvaisis	55	-
	<b>total</b>	<b>72 541</b>	<b>81 669</b>

- o augmentation des honoraires (+ 40% ou +17.019 €), soit un total de 59.516€, liée aux honoraires payés à nos avocats dans les différentes procédures juridiques.
- o - 24% pour les frais de télécommunications et d'affranchissement qui passent de 126.264€ à 96.549€.

### **2. 3 - Chapitre 012 - Charges de personnel**

Ce chapitre a un taux de réalisation de 100 % avec montant total de 12.080.293 € en 2014 soit une progression de +6.80%.





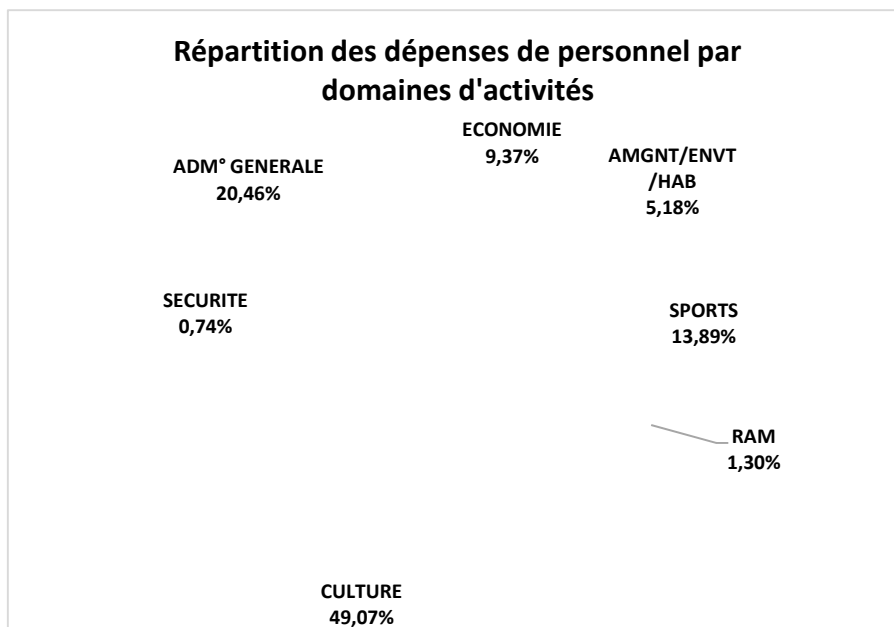
L'augmentation de 6.80% ou +769.374€ est due :

- à celle des remboursements liés à la convention de mutualisation (+ 30% ou + 395.162€) en partie compensée par l'augmentation des recettes liées à cette convention (+37% ou +188.665€). Cette variation importante des dépenses de mutualisation, est due d'une part, à l'augmentation des charges telles qu'issue du bilan annuel, soit + 177 mille euros (liés aux nouvelles mutualisations, aux transferts d'agents et à la mesure de critères), et d'autre part, aux effets de soldes reportés d'une année sur l'autre, soit +218 mille euros. Rappelons que le bilan annuel de la mutualisation des services est présenté chaque année au conseil communautaire (bilan 2013 acté par délibération du 12/12/2014).

- à l'augmentation de +374.212€ des dépenses de personnel hors mutualisation, soit + 3,31%.

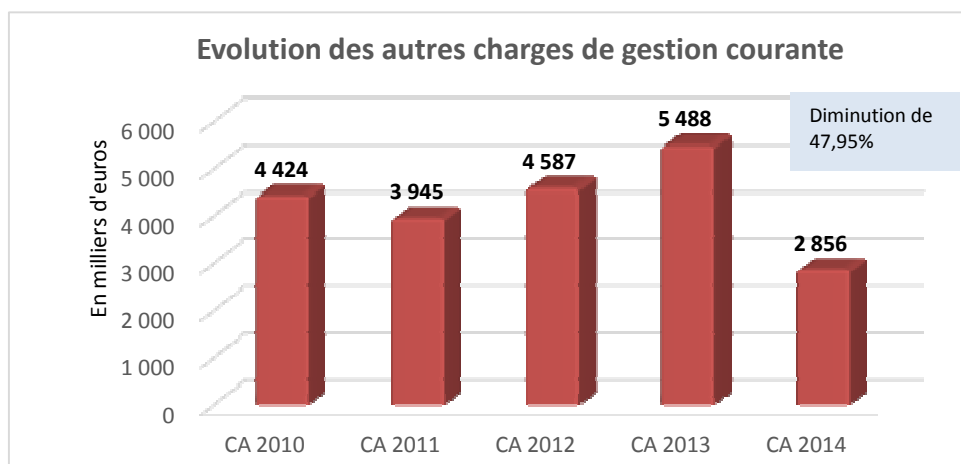
Cette augmentation de la masse salariale s'explique avec les 5 points suivants :

1. les hausses de cotisations patronales avec la cotisation vieillesse régime général pour les non titulaires (taux majoré de 8.40% à 8.45%), la cotisation CNRACL applicable aux agents titulaires (taux qui est passé de 28,85% à 30,40%), la cotisation patronale IRCANTEC applicable aux agents non titulaires (le taux de la tranche A (jusqu'à 3170 euros/mois) est passé de 3,68 % à 3,80 %), la cotisation accident du travail (taux majoré de 1.96% à 2.16%). Ces différentes augmentations représentent un peu moins de + 200 000 euros.
2. la création de quatre nouveaux postes et la suppression de quatre autres postes, sachant que comme ces suppressions sont intervenues postérieurement aux créations, c'est une dépense supplémentaire de l'ordre de + 89 000 euros qui est constatée en 2014.
3. le rééchelonnement indiciaire de la catégorie C qui a concerné une centaine de personne sur l'année (les agents permanents, les remplaçants indiciaires, les emplois saisonniers), la majorité bénéficiant de + 5 points majorés. Cela représente chargé une dépense supplémentaire de l'ordre de +33 650 €.
4. la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) qui a également progressé de +60%, soit environ + 8000 euros.
5. l'effet glissement vieillesse technicité (GVT) qui atteint +43 562 euros



Comme en 2013, près de la moitié de ces dépenses (49,1%) sont consacrées au domaine culturel, dont une centaine d'agents assure le fonctionnement des 4 établissements. 20,5% sont affectés à l'administration générale. Le domaine sportif concerne à 84 % l'Aquaspace.

#### 2. 4 Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante



Le montant 2014 de ce chapitre atteint 2.856.425 €, donc en diminution de - 47,95% par rapport à 2013, avec un taux de réalisation de 87 %.

L'évolution constatée est due à la modification de l'affectation comptable des remboursements liés à la délégation de compétence traitement des ordures ménagères. Avant 2014, ils étaient comptabilisés sur la ligne 6554, ils sont dorénavant affectés sur l'article 611 (prestations de services).

Les dépenses affectées à ce chapitre concernent en 2014 :

- les contributions versées aux Syndicat intercommunaux où nous sommes adhérents :

C'est une somme de 202.774€ qui apparait au compte administratif 2014, mais qui compte tenu des

rattachements opérés et mandatement opérés à l'article 611, ne correspond pas aux montants effectivement acquittés au titre des cotisations 2014. Ainsi, la contribution de fonctionnement 2014 au Symove a été de 314.896 € et celle versée au SMABT de 135.158 €.

- les subventions et participations versées par l'agglomération pour un montant de 2.285.246€ (2.315.737 € en 2013, soit une diminution de -1%).

Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV-Annexes - B1.6)

- les indemnités versées aux élus (207.389 €). Ces dépenses regroupent les dépenses liées aux indemnités des élus, les cotisations de retraite ainsi que leur frais de formation (225.671€ en 2013 soit une variation de -8%).

- l'égal accès tarifaire (126.343 €). Comme chaque année, l'agglomération prend à sa charge ce dispositif qui permet aux habitants du Beauvaisis d'accéder aux équipements et services sportifs et de loisirs de l'ensemble des communes membres aux tarifs des résidents. Cette prise en charge par l'agglomération est calculée par différence entre le tarif des « résidents » de la commune et le tarif applicable aux « extérieurs ». L'agglo prend également en charge la gratuité du tronçon de l'autoroute A16 (évaluation de cette charge pour 2014 de 35.000€). Au total le cout de l'égal accès tarifaire est en augmentation de +31% par rapport à 2013.

## **2. 5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement**

Chapitre 68 – Dotations aux provisions : les provisions constituées dans le courant de l'exercice 2014 correspondent à celles décidées lors du conseil communautaire du 3 juillet 2014 et totalisent 1,55M€. Il s'agit des provisions suivantes :

- provision pour reprise éventuelle de déficits des budgets annexes de zones (1,3M€),
- provision pour créance douteuse compte tenu de la mise en redressement judiciaire de la société Descamp Dubos (228.298€) et correspondant à 50 % de l'estimation des travaux de désamiantage que doit mener cette société au 21 rue du pont Laverdure.
- provision pour créance douteuse de 50% de la part due par l'agglomération dans le cadre du litige du toboggan Aquaspace par la société SPOT liquidée (les autres 50% sont à la charge de la ville de Beauvais).

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1.796.155 € en 2013 pour 1.183.564€ en 2014, soit une diminution de -54 %.

- l'évolution est essentiellement due à la participation du budget principal à l'équilibre des budgets annexes (article 6748 qui représente 85% des dépenses de ce chapitre) avec pour les transports, une subvention de 1.696.019€ en 2013 et de 1.007.751 € en 2014, soit une diminution de 41%, et pour ce qui concerne la Pépinière et hôtel d'entreprises, l'absence de subvention en 2014 (89.712€ en 2013).
- l'article 673 passe de 10.424€ en 2013 à 12.548 € en 2014, soit une augmentation de +20% et correspond à des recettes annulées sur exercices antérieurs.
- l'article 6718 compte 8.173€ pour le reversement d'un trop perçu de subvention liée au programme des chantiers écoles.
- l'article 6712 correspond aux pénalités payées dans le cadre du contentieux de l'Aquaspace avec 75.820 € versés à la victime et 7.801€ à la CPAM.

- enfin l'article 678 pour un montant de 71.472 € couvre le paiement des indemnités versées suite à la résiliation des marchés en cours sur l'ancien projet théâtre.

Chapitre 66 - charges financières. Ces charges, d'un montant de 305.409 €, concernent le paiement des intérêts échus (301.386€), les intérêts courus non échus (ICNE - 1.715€), les intérêts liés à notre ligne de trésorerie (5.738€).

Celles-ci diminuent de 5.424€ par rapport à 2013 du fait principalement de l'intégration en 2014 :

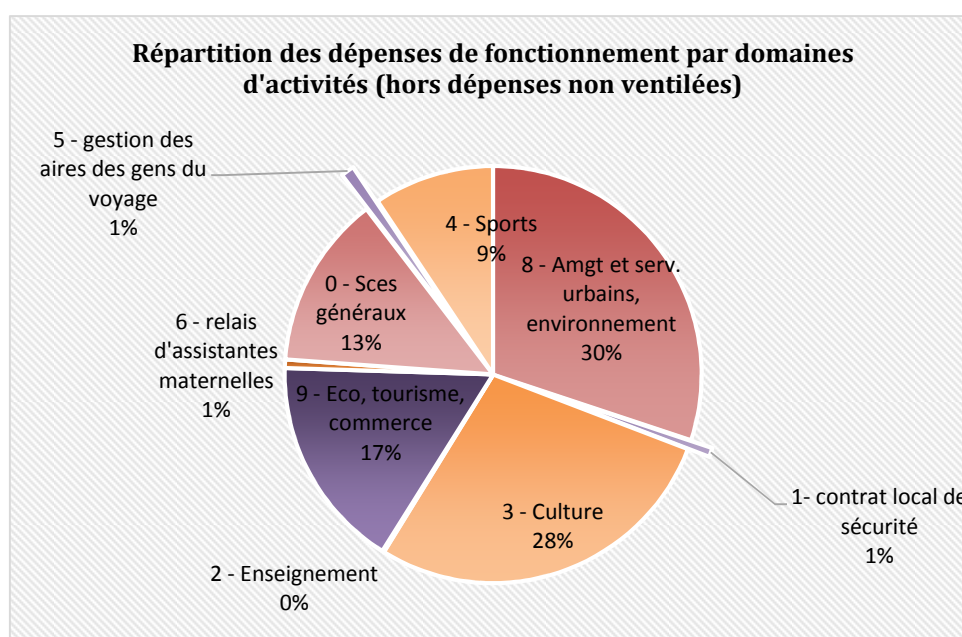
- de la variation de +46% (+95k€) des échéances en intérêts échus liée au nouvel emprunt de 3,5M€ contracté en 2014 auprès de la Banque Postale (47.353€) et de celle liée à l'emprunt Caisse des dépôts et consignations contracté en 2013 (77.691€) ;
- de la baisse générale des intérêts rattachés à nos contrats de prêts à taux variable bénéficiaires des bonnes conditions de taux du marché en 2014 ;
- de l'intégration en 2013 des ICNE liés à l'emprunt CDC à hauteur de 70k€ ;
- des intérêts liés à l'utilisation de notre ligne de trésorerie en diminution de -86% (-34.140€) par rapport à 2013 qui s'explique par une utilisation plus faible de notre ligne de trésorerie en 2014.

Les charges financières dans leur globalité représentent néanmoins toujours une très faible part (0,55%) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (4,043M€).

Ce chapitre présente une légère diminution (-4,1% par rapport au CA 2013) du fait de l'arrivée en fin de cycle d'amortissement des subventions d'équipement versées au secteur privé de 2008 qui s'amortissaient sur 5 ans.

### 3 – La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement



Précisons que :

**Pour la fonction 8 - Environnement – aménagement** : 1<sup>er</sup> poste de dépenses avec 30 % (34% en 2013), cette fonction comptabilise essentiellement les dépenses liées aux ordures ménagères (7.361.112€) et aux transports (1.007.751€)

**Pour la fonction 9 – interventions économiques** : 17% des dépenses de fonctionnement. Cette fonction Intègre l'économie (4.161.411 €), le tourisme (679.389€) .et le commerce (101.457€)

**Pour la fonction 4 – sports.** 9% des dépenses de fonctionnement principalement dédiées à l'aquaspace.

## C - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		CA 2012	CA 2013	2014		
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.
13	Subventions d'investissement	2 180 397	2 036 943	1 416 250	624 855	44%
16	Emprunts et dettes	1 558 140	2 500 000	9 387 626	3 500 000	37%
204	Subventions d'équipement versées	0	40 696	70 000	69 705	100%
21	Immobilisations corporelles	0	5 886	4 200	1 721	41%
23	Immobilisations en cours	3 722 194	2 158 207	1 567 000	1 527 921	98%
10222	Dotations, Fonds divers	985 396	571 730	600 000	123 253	21%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 394 816	476 037	5 920 792	5 920 792	100%
165	Dépôts et cautionnement reçus	0	5 672	5 000	1 966	39%
27	Autres immobilisations financières	0	0	500 000	0	0%
<b>S/total recettes réelles d'investissement :</b>		<b>10 840 943</b>	<b>7 795 171</b>	<b>19 470 868</b>	<b>11 770 213</b>	<b>60%</b>
040	Opérations d'ordre de transfert	4 029 947	4 218 646	4 043 200	4 043 090	100%
042	Opérations patrimoniales	343 020	624 057	0	0	-
<b>S/total recettes d'ordre d'investissement :</b>		<b>4 372 967</b>	<b>4 842 704</b>	<b>4 043 200</b>	<b>4 043 090</b>	<b>100%</b>
<b>Total recettes d'investissement :</b>		<b>15 213 910</b>	<b>12 637 875</b>	<b>23 514 068</b>	<b>15 813 303</b>	<b>67%</b>

(1) hors prévisions du virement de la section de fonctionnement, chapitre budgétaire sans exécution.

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées en 2014 à hauteur de 67% du fait essentiellement d'un recours à l'emprunt moins important que les prévisions (37%).

Ces recettes se répartissent comme suit :

- **Le chapitre 10** est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour les investissements réalisés fin 2013 et en 2014 (sur 3 trimestres). Ce chapitre budgétaire tend à se stabiliser en 2014 avec une baisse relative de -12% par rapport à 2013 (si l'on tient compte des restes à réaliser à hauteur de 379k€). A noter le report de la prise en considération des dépenses liées au nouveau théâtre du Beauvaisis qui ne deviendront éligibles à ce fonds qu'après le démarrage effectif des travaux.
- **Le chapitre 13** présente en 2014 un taux de réalisation plus faible qu'en 2013 (44% contre

83%), compte tenu du décalage important entre les inscriptions budgétaires des subventions des opérations d'investissement et l'avancement des travaux qui en conditionne le versement effectif.

Les versements perçus sur l'exercice 2014 concernent les opérations suivantes :

- (200710) – Centre de Formation Apprentis (CFA) : 261.870€
- (200509) - Réhabilitation de la Maladrerie : 212.834€
- (200610) - Eaux pluviales : 122.163€
- (201006) – Projets d'aménagement : 11.503€
- (201303) – Equipements Petite enfance : 1.953€
- (200606) – Aides à la pierre : 14.532€

A noter un reste à réaliser de 16.182€ émanant de la Région Picardie sur l'opération 200910 (Théâtre du Beauvaisis) dont le versement effectif est reporté à l'exercice 2015.

**Le chapitre 16** enregistre en recette les nouveaux recours à l'emprunt. Ce recours à des emprunts nouveaux avait été de 2,5M€ en 2013 et atteint 3,5M€ en 2014. Il s'agit d'un nouvel emprunt contracté fin 2013 auprès de la Banque Postale et dont les fonds ont été mobilisés en février 2014.

Ce chapitre a accessoirement comptabilisé à hauteur de 1.966€ les cautions versées par les locataires de la Maison des services et des initiatives harmonie (MSIH).

Les emprunts contractés sur le budget principal présentent les principales caractéristiques suivantes :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler (1)
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
CAFGDV072011	Caisse Allocations Familiales	70 760	61 325	56 608	0,00%	0	1-A
011164	Agence de l'eau Seine Normandie	41 619	3 468	0	0,00%	0	1-A
CA 2004 Budget Principal	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	2 680 000	1 250 667	1 072 000	3,50%	44 106	1-A
CRCA02082011 – Tirage 1	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 700 000	2 925 581	2 581 395	3,44%	96 113	1-A
CRCA02082011 – Tirage 2	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	258 140	232 326	206 512	3,44%	7 543	1-A
CE04082011	Caisse d'épargne de Picardie	1 300 000	1 131 919	1 015 028	2,61%	28 580	1-A
CDC122012	Caisse des dépôts et consignations	2 500 000	2 500 000	2 257 502	3,35%	77 691	1-A
LBP092013	SFIL CAFFIL (La Banque Postale)	3 500 000	3 500 000	3 237 500	1,76%	47 353	1-A
TOTAL		14 050 519	8 105 286	10 426 545		301 386	1-A

(1) la classification des contrats est établie en fonction de l'exposition au risque : la classification 1A est celle la plus sécurisée.

Il faut relever que 100% de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A) alors que selon une étude de FCL, société conseil auprès des collectivités locales, basée sur un panel de 50 communautés d'agglomération de moins de 100.000 habitants, c'est en moyenne 82% de l'encours qui est classé 1-A.

**Les chapitres 20, 21 et 23 (1.599.347€)** : Conformément aux crédits votés lors de la décision modificative de novembre 2014, ces recettes correspondent à des dépenses affectées à l'ancien projet

théâtre (opération 200910) et ayant été réaffectées sur le nouveau projet (opération 201403). Il s'agit des dépenses de fouilles archéologique, des diverses études, des frais d'enquêtes publiques, ...

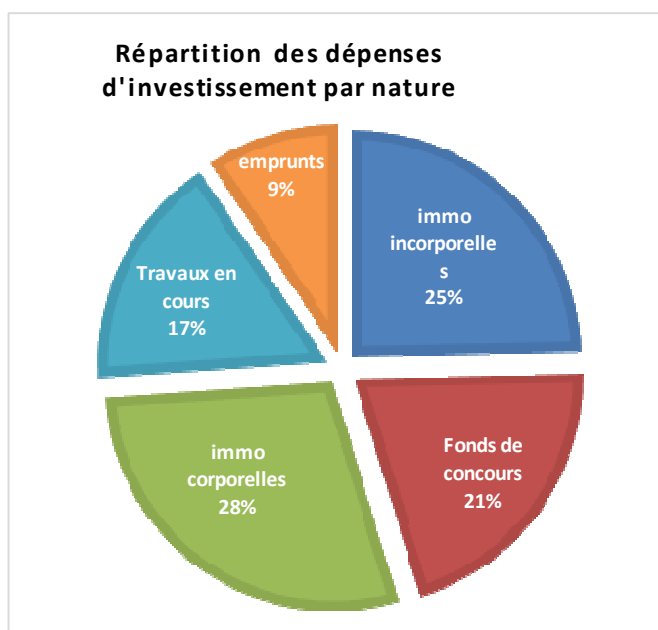
Le chapitre 040 des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité (Comptes 28 ; 4,043M€).

## 2- Les emplois d'investissement

Dépenses d'investissement		2012 CA	2013 CA	2014		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
200004 à 201403 +204	Dépenses d'équipement	11 934 772	11 627 609	15 091 933	11 385 365	75%
16	Emprunts et dettes assimilées	586 120	670 342	1 450 000	1 178 741	81%
13	Subventions d'investissement			3 585	3 585	
27	Autres immobilisation financières	2 300 000	5 500 000	0	0	-
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		14 820 892	17 797 951	16 545 518	12 567 691	76%
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	654 168	663 842	485 000	483 844	100%
41	opérations patrimoniales	343 020	624 057			
<b>Total dépenses d'investissement :</b>		<b>15 818 080</b>	<b>19 085 850</b>	<b>17 030 518</b>	<b>13 051 535</b>	<b>77%</b>

(1) hors reprise de résultat

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 77 % (78 % en 2013).



Le premier poste de dépenses est celui des immobilisations corporelles (28% des dépenses) qui totalise 3.595.820 € et couvre des achats récurrents de fournitures et matériels divers (ordinateurs,

mobilier), des acquisitions foncières et des travaux annuels. Ces dépenses sont en diminution de -10% par rapport à 2013. On peut citer notamment :

- 23 % de ces dépenses sont consacrés aux **acquisitions foncières** avec principalement :
  - ✓ Opération 201306 (**acquisitions foncières théâtre**) : 773.900 €,
  - ✓ Opération 200504 (**acquisitions foncières d'opportunité**) : 60.194€ pour l'acquisition de l'ancien parc de la DDE €
- **Opération 201305 (théâtre hors les murs)** : 992.813 €,
- **Opération 200610 (eaux pluviales)** : 359.410 €,
- **Opération 200901 (équipement collectivité)** : 263.007 € pour ce qui concerne les acquisitions corporelles,
- **Opération 200503 (travaux de voirie)** : 230.089 €,
- **Opération 201004 (équipements Aquaspace)** : 197.523 € consacrés à divers travaux et acquisition de matériels,
- **Opération 200603 (bâtiments culturels)** : 175.947 € dépensés essentiellement pour des travaux sur la médiathèque centrale (155.024 €),
- **Opération 200506 (conteneurs OM)** : 118.708 €,
- **Opération 200807 (gymnase communautaire d'Allonne)** : 103.625€ pour l'installation de tribunes.

Le deuxième poste de dépenses regroupe les immobilisations incorporelles (25%, 3.098.576 €) qui ne représentait que 2% des dépenses d'investissement en 2013. Cette variation est due aux dépenses transférées de l'ancien projet « théâtre » et aux dépenses liées au nouveau projet « théâtre » (opérations 200910 & 201403 : 2.866.069€). Pour le reste, il s'agit de :

- **Logiciels et concessions** : 109.788 €
- **Opération 201304 (SCOT 2)** : 84.140€
- **Etudes** : 38.579 €

Le 3<sup>ème</sup> poste de dépense en section d'investissement est le versement des fonds de concours (21% des dépenses d'investissement). Le montant a diminué de -12% en passant de 2.936.504 € en 2013 à 2.595.212€ en 2014.

- **Fonds de concours aux personnes de droit privé** :
  - ✓ **Opération 200622 – LaSalle** : 663.216 € soldant la convention de subventions de 2011,
  - ✓ **opération 200606 - aides à la pierre** : ces aides sont versées aux particuliers dans le cadre du programme de l'amélioration de l'habitat. 321.357 € dépensés en 2014 contre 287.107€ en 2013. Le montant total des dépenses liées à cette opération en 2014 atteint 489.698 €, les 168.341 € supplémentaires correspondant à des fonds de concours à des organismes de droit public (cf. ci-dessous).
  - ✓ **opération 201305 – Théâtre hors les murs** : 306.370 € pour subventionner l'acquisition par le CGTB d'une structure temporaire destinée à maintenir une programmation culturelle durant les travaux de construction du nouveau théâtre.
  - ✓ **245.000 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux sous statut juridique de droit privé



(SA HLM du Beauvaisis) dans le cadre de l'ANRU (opération 200621).

- **Fonds de concours aux organismes publics, notamment :**

- ✓ **opération 200709 - Aéroport : 139.680 €** utilisés pour financer les investissements portés par le SMABT ;
- ✓ participation de **101.733 €** aux dépenses d'investissement des **collèges (opération 200614)**.

Rappel des dispositions en matière de participation aux travaux réalisés dans les collèges (subventions de l'agglomération en faveur du CG60) :

Ces dépenses sont inscrites dans les statuts de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans le cadre des compétences facultatives «prise en charge de la contribution des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis à la rénovation et à la construction des collèges».

Il appartient donc à la communauté d'agglomération du Beauvaisis de prendre à sa charge les dépenses afférentes pour tous les collégiens du Beauvaisis, que ce soit ceux qui sont scolarisés dans l'agglomération ou hors agglomération. Cette prise en charge est effectuée selon un calcul qui tient compte du nombre de collégiens et du potentiel fiscal des communes.

Pour ce qui concerne les collèges de l'agglomération (Michelet, Fauqueux, George Sand et Baumont), seule la convention signée pour les travaux au collège Georges Sand est en cours. Elle a été signée en 2004 pour une durée de 18 ans, et donc le terme est fixé à l'année 2022. C'est une somme d'environ 90.000 euros qui est versée par l'agglomération chaque année.

Pour les collèges hors Beauvais, ce sont d'autres EPCI qui effectuent cette répartition, la transmettent au conseil général qui nous informe du montant à payer par l'agglomération pour chaque collège de l'Oise. En 2014, ce sont près de 12.000 euros qui ont été versés.

- ✓ **50.500 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux sous statut juridique de droit public dans le cadre de l'ANRU (**opération 200621**),
  - ✓ dans le cadre de l'**opération 200606, aide à la pierre**, 168.341 € ont été versés à l'OPAC pour financer l'amélioration ou la construction de logements sur notre territoire,
  - ✓ Les subventions d'équipement (chapitre 204) destinées à financer les investissements des budgets annexes transport (231.475 €) et pépinière (186.250 €)
- **Fonds de concours versés aux communes membres**
- ✓ **Opération 200607 : fonds de développement communautaire : 128.696 € en 2014 (214.707 € en 2013) ;**
  - ✓ **Opération 200613 : fonds de concours voirie : 16.594 € en 2014 contre 122.550 € en 2013 ;**

Le quatrième poste de dépense est celui des travaux en cours (17%) et un montant de 2.095.757 € et correspond à des travaux s'étalant sur plusieurs années avec notamment :

- ✓ **Réhabilitation de la maladrerie (opération 200509)** pour un montant de **1.672.396 €** pour la restauration des murs d'enceinte, l'aménagement de la plaine
- ✓ **Nouveau Théâtre du Beauvaisis (opération 2014013)** pour un montant de **363.768 €**.

Enfin, une part minime de ces dépenses (1.178.741 €), soit 9% du total des dépenses réelles d'investissement (4% en 2013), a été consacrée au remboursement de l'emprunt. Ce montant a néanmoins évolué de +76% (+508.889€) du fait principalement de l'intégration des échéances en remboursement en capital de l'emprunt contracté auprès de la CDC en 2013 (+242.498€) et de celui

contracté auprès de la banque postale en 2014 (+262.500€).

### 3- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2014)	CP ouverts au titre l'exercice 2014	Réalisés au titre de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes délibérations)				
4 Aides à la pierre (200606)	9 520 700		9 520 700	5 224 073	500 000	489 698	3 806 929
7 ANRU (200621)	1 816 000	1 040 000	2 856 000	1 428 443	520 000	295 500	1 132 058
12 CFA (200710)	10 057 286	- 40 000	10 017 286	9 997 286	20 000	-	20 000
21 Construction déchetterie (200806)	1 680 000		1 680 000	21 708	40 398	10 403	1 647 889
30 participation collèges (200614)	2 300 000	-	2 300 000	1 404 874	169 000	101 733	793 393
45 Fonds de développement communautaire (200607)	1 082 000	-	1 082 000	567 170	200 000	128 696	386 134
<b>TOTAL</b>	<b>26 455 986</b>	<b>1 000 000</b>	<b>27 455 986</b>	<b>18 643 554</b>	<b>1 449 398</b>	<b>1 026 029</b>	<b>7 786 402</b>
AUTORISATIONS DE PROGRAMME CLOTUREES AU 31/12/2014 - MONTANTS DEFINITIFS							
1 Maladrerie st Lazare (200509)	9 670 000	- 1 243 527	<b>8 426 473</b>	6 689 809	2 407 560	1 736 663	
9 Voirie fonds de concours (200613)	1 221 605	- 595 495	<b>626 110</b>	609 516	100 000	16 594	
18 Eaux pluviales programme pluriannuel (200610)	3 900 000	- 1 027 541	<b>2 872 459</b>	2 513 049	475 000	359 410	
35 théâtre (200910)	33 400 000	- 28 940 913	<b>4 459 087</b>	1 662 400	3 275 376	2 796 687	

## II – BUDGETS ANNEXES

### A- ASSAINISSEMENT

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	+591 294,51	+1 292 207,61	+1 883 502,12	0	+1 883 502,12
Investissement	-620 241,68	-915 883,61	-1 536 125,29	-243 887,66	-1 780 012,95
<b>Total :</b>	<b>-28 947,17</b>	<b>+376 324,00</b>	<b>+347 376,83</b>	<b>-243 887,66</b>	<b>+103 489,17</b>

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2014 s'élève à +347.376,83 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (+1.883.502,12 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (-1.536.125,29€).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser de la section d'investissement dont le solde s'élève – 243.887,66 €.

Le résultat cumulé au 31/12/2014 s'établi à +103.489,17 € et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2014.

#### 1 – Section de fonctionnement

##### 1.1 Recettes d'exploitation

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	
013	6419	Atténuations de charges	4 993	5 000	2 712	54%	Remboursements sur rémunérations du personnel assainissement
70	70128	Autres taxes & redevances	1 211	0	1 399	-	Frais de contrôles commune de Warluis
70	704	Travaux	1 195 763	800 000	761 784	95%	Nombre de branchements moins importants
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	4 277 452	4 075 000	4 536 604	111%	Redevances assainissement 2ème semestre 2013 et acomptes sur le 1er semestre 2014.
70	7068	Autres prestations de services	2 789	2 000	1 857	93%	Dépotages matières de vidanges à la station d'épuration de Beauvais 2ème semestre 2013 et 1er semestre 2014.

70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	104 684	77 294	79 963	103%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC)
70	7087	Remboursements de frais	671	335	1 459	435%	Mutualisation
74	741	Primes d'épuration	460 896	820 000	1 411 231	172%	Dont prime aide qualité Beauvais soldes 2009 à 2011 (16.755€) + versement de la prime d'épuration 2012 (674.923€) et de 2013 (719.532€)
74	748	Autres subventions	812	0	0	-	-
75	752/758	Revenus immeubles /Produits divers	7 205	7 105	7 074	100%	Loyers actualisés - entreprises de télécommunications
77	7711	Dédits & pénalités perçus	-	0	48	-	Pénalités sur marché pour prestations non réalisées.
77	773	Mandats annulés (Ex. antérieurs)	457 083	0	1 210	-	Mutualisation. Effet de solde 2013 et acompte 2014
77	778	Autres produits exceptionnels	323	0	558	-	Régularisation engagement 2013 (commande non réalisée)
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			<b>6 513 882</b>	<b>5 786 734</b>	<b>6 805 899</b>	<b>118%</b>	
042	777	Opérations d'ordre	221 864	246 965	246 965	100%	Reprises de subv. d'invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>6 735 746</b>	<b>6 104 600</b>	<b>7 052 864</b>	<b>116%</b>	

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013	2014			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6061	Electricité	845 423	880 900	802 875	91%	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques,
	6062	Produits de traitement	270 271	279 200	224 561	80%	

	615	Entretien et maintenance sur biens	195 475	249 608	196 208	79%	traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 87 % et en diminution de 5% par rapport à 2013.
	6248	Divers	144 922	165 200	149 687	91%	
	6287	Remboursement de frais	301 671	402 695	401 485	100%	remboursement des frais de gestion au budget principal
	63512	Taxes foncières	67 331	70 000	66 898	96%	Taxes foncières due sur les stations d'épuration (Beauvais, Auneuil, Frocourt, Milly sur Thérain, Saint Paul, Therdonne, Tillé, Troissereux et Warluis) , en diminution de 1% par rapport à 2013.
	6068	autres matières et fournitures	46 602	78 470	73 617	94%	Achats de matériels et vêtements de travail, en augmentation de 58% par rapport à 2013.
012	-	charges de personnel	1 289 404	1 353 475	1 332 758	98%	En augmentation de 3% entre 2013 & 2014
66	66111/6 6112	Intérêts des emprunts et dettes	548 251	620 000	605 253	98%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 651	71 200	38 862	55%	Annulation et réduction de titres émis à tort
68	6815	Dotations provisions	-	105 187	105 187	100%	
042	6811	Dotations aux amortissements	1 455 181	1 564 730	1 564 720	100%	Amortissements des immobilisations (mouvements d'ordre) - contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040.
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	179 470	263 935	198 544	75%	Diverses charges administratives et de fonctionnement courant (carburants, télécommunications, ...), en augmentation de 11% par rapport à 2013.
-	-	<b>Total :</b>	<b>5 849 806</b>	<b>6 104 600</b>	<b>5 760 656</b>	<b>94%</b>	

(1) Hors virement à la section d'investissement

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Tau x exc.	
13	13111	Subventions d'investissement	1 196 690	2 360 000	1 616 196	68%	Subventions de l'agence de l'eau sur des études et des travaux d'assainissement

16	1641	Emprunts en euros	3 500 000	4 654 365	3 000 000	64%	Nouvel emprunt contracté en 2014 auprès Caisse d'épargne de Picardie pour les besoins en investissement (2)
16	1681	Autres emprunts	510 188	820 000	291 277	36%	Versements 3 avances par l'Agence de l'Eau pour la réalisation de travaux d'assainissement.
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	829 635	294 646	294 646	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
27	2762	Créance Transfert dts déduct. T.V.A.	1 241 587	2 754 037	1 402 945	51%	Régime de transfert de déduction de TVA mis en place au deuxième semestre 2012.
45	4582	Opérations pour compte de tiers	345 820	779 272	576 436	74%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice - contrepartie en dépenses d'investissement
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>			7 623 920	11 662 320	8 153 620	70%	
040	28...	Opérations d'ordre de transfert	1 455 181	1 564 730	1 564 720	100%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2031 à 2315	Opérations patrimoniales	1 241 587	2 843 542	1 402 945	49%	Transfert de droit à déduction de TVA
-	-	<b>Total recettes d'invest.</b>	<b>10 320 688</b>	<b>16 070 592</b>	<b>10 149 165</b>	63%	

(1) Hors virement de la section d'exploitation.

(2) La situation de l'endettement du budget annexe de l'assainissement est la suivante :

41 contrats dont 1 à taux variable faible et 1 indexé sur livret A (cf.annexes budgétaires liées à la dette de la maquette budgétaire du compte administratif 2014), qui représentent un capital restant dû total au 01/01/2014 de 17,497M€ et au 31/12/2014 de 19,238M€, sécurisé à 100% selon la classification échelle Gissler (cf. explications chapitre 16 - budget principal ci-dessus).

## 2.2 Emplois

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
16	1641 /1681	Emprunts et dettes assimilés	1 097 009	1 366 000	1 313 681	96%	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	366 493	1 442 125	574 357	79%	Travaux sur réseaux
			315 084		313 345		Travaux branchements
			199 140		182 073		STEP
			71 656		68 627		Stations de relèvement

21	2154	Matériel industriels	81 615	89 366	56 697	63%	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	2315	Travaux en cours	5 456 488	9 033 468	4 551 261	70%	Travaux sur réseaux
			807 434		9 736		STEP Milly sur Thérain (fin des travaux)
			98 392		1 427 316		STEP st paul
			263 916		336 529		STEP Warluis
			-		7 517		STEP Auneuil
			-		2 009		STEP Auteuil
20	2031	frais d'études	240 394	127 906	102 204	80%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	389 924	779 272	441 148	57%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	139111 /13913	Amortissement des subventions	221 864	246 965	246 965	100%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables (Mouvements d'ordre) – contrepartie eu compte 777 en recette de fonctionnement
041	2031-21351-2315	Opérations patrimoniales	1 241 587	2 843 542	1 402 945	49%	Transfert de droit à déduction de TVA
		Autres dépenses d'investissement	27 768	42 101	28 640	68%	-
		<b>Total :</b>	<b>10 878 764</b>	<b>15 970 744</b>	<b>11 065 048</b>	<b>69%</b>	-

(1) hors reprise de résultat

### 2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2014)	CP ouverts au titre l'exercice 2014	Réalisés au titre de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes délibérations)				
42 STEP Saint Paul	3 588 000	110 970	3 698 970	98 482	3 600 000	1 427 316	2 173 172
43 STEP Warluis	2 990 000	-	2 990 000	263 915	840 000	336 529	2 389 555
44 STEP Auteuil	-	1 436 000	1 436 000	-	720 000	2 009	1 433 991
<b>TOTAL</b>	<b>6 578 000</b>	<b>1 546 970</b>	<b>8 124 970</b>	<b>362 398</b>	<b>5 160 000</b>	<b>1 765 854</b>	<b>5 996 719</b>

## B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	- 56 635,17	- 24 880,49	- 81 515,66	-	- 81 515,66
Investissement	- 173 457,22	- 40 348,43	- 213 805,65	-	- 213 805,65
Total :	- 230 092,39	- 65 228,92	- 295 321,31	-	- 295 321,31

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2014 s'élève à -295.321,31 € compte tenu du résultat d'exécution de la section de fonctionnement (- 81.515,66 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (213.321,31 €).

Le résultat cumulé de l'exercice s'établit en conséquence à - 295.321,31 € et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2015.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts	CA 2014	Tau x ex.	
70	7062	Ventes de produits fabriqués, prestations	31 635	103 167	19 219	19%	Redevance assainissement non collectif – Crédits ouverts nécessaires à l'équilibre du budget – Seuls 25k€ attendus
75	758	Autres produits de gestion courante	1	5	2	31%	Arrondis de T.V.A.
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			31 636	103 172	19 221	19%	

#### 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réel.	
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	37 856	38 446	38 446	100%	Remboursement au budget assainissement
011	6287	Remboursement de frais	3 509	4 386	4 386	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011		Autres dépenses de fonctionnement diverses	4 073	3 705	1 269	34%	Frais courants de fonctionnement (maintenance, fournitures, ...)
-	-	Total :	45 438	46 537	44 101	95%	-

(1) Hors reprise de résultat



## 2 – Section d'investissement

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés à 60% par l'agence de l'eau et à 40% par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

### Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux réel.	
45	4581	opération pour comptes de tiers	15 228	15 000	12 325	82%	Etudes
45	4581	opération pour comptes de tiers	147 672	427 787	99 710	23%	Travaux
-	-	Total :	162 900	442 787	112 035	25%	-

### Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réel.	
45	4581	opération pour comptes de tiers	15 228	15 000	2 600	17%	Etudes
45	4581	opération pour comptes de tiers	147 672	254 330	149 783	59%	Travaux
-	-	Total :	162 900	269 330	152 383	57%	-

(1) Hors reprise de résultat

## C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	+ 299 405,96	- 280 615,90	+ 18 790,06		+ 18 790,06
Investissement	- 47 010,41	+ 282 167,89	+ 235 157,48	- 230 240,15	+ 4 917,33
Total :	+252 395,55	+ 1 551,99	+ 253 947,54	- 230 240,15	+ 23 707,39

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2014 s'élève à +253.947,54 €. Compte tenu du résultat de la section de fonctionnement (+ 18 790,06 €) et de l'excédent de la section d'investissement (+235.157,48 €). A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement (- 230.240,15 €).

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit en conséquence à +23.707,39 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser). Il fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2015.

## 1 – Section de fonctionnement

### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	Explications
013	6419	Atténuations de charges	-	2 778	196	7%	Remboursements sur rémunérations du personnel transports
70	7083	Locations diverses	2 946	8 000	3 750	47%	Locations de vélos dans le cadre du dispositif "Yellow Vélos" mis en place depuis le 06/07/2013
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	81 741	41 375	34 256	83%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation.
70	7087	Remboursements de frais	36 447	37 447	26 257	70%	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes.
73	734	Versement de transport	5 459 571	5 550 000	5 677 731	102%	Pour mémoire, les montants réalisés étaient de 5,477M€ en 2011, 5,323M€ en 2012 et 5,460M€ en 2013.
74	7471	Subventions	12 729	26 000	25 693	99%	Participations de l'Etat pour les deux emplois d'avenir créés dans le cadre du dispositif Yellow Vélos
74	7472	Subventions	44 825	141 799	198 085	140%	Subventions de la région pour le service de transport à la demande (TAD) en 2011,2012 et 2013
74	7473	Subventions	358 449	358 500	358 449	100%	Département - participations aux transports scolaires
74	7475	Subventions	181 216	325 000	0	-	-
74	748	Autres subventions	32 090	0	0	-	-
75	752	Autres produits de gestion courante	2 081	2 100	2 081	99%	Location du kiosque

77	774	Subventions exceptionnelles	1 696 019	1 007 751	1 007 751	100%	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal. En diminution de - 688k€ par rapport à 2013.
77	775	Cessions d'éléments d'actifs	-	1 400	1 400	100%	Sortie du patrimoine des vélos non restitués par les usagers (Yellows Vélos)
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			7 908 114	7 502 150	7 335 648	98%	-
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 142	103 387	103 386	100%	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>8 003 256</b>	<b>7 605 537</b>	<b>7 439 034</b>	<b>98%</b>	

(1) hors reprise de résultat

Information complémentaire : les recettes 2014 des usagers des bus COROLIS n'apparaissent pas dans les recettes d'exploitation de notre établissement puisque c'est l'exploitant qui les perçoit pour son compte sur la base des tarifs approuvés par l'organe délibérant de l'autorité organisatrice.

Aussi, la décomposition de ces recettes usagers perçues par l'exploitant en 2014 a été la suivante :

	Nombre de titres vendus	Recettes € TTC (1)
Billet unitaire à 0,90 €	565 148	508 633 €
BU Navette Aéroport 4 €	21 822	87 288 €
BU Journée Transport Public 2013 (1€ la journée)	883	883 €
Carnet de 10 tickets (0,90€)	6 537	38 568 €
Abonnement mensuel classique (16€)	6 788	108 608 €
Abonnement mensuel DUO (8€)	398	3 184 €
Abonnement mensuel Etudiant (8€)	8 429	67 432 €
Duplicata (8€)	1 382	11 056 €
Porte-carte (1€ l'unité)	900	900 €
	<b>612 287</b>	<b>826 552 €</b>

(1) 756.347€ TTC perçus en 2013 avec une TVA à 7%.

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réel.	
011	611	Sous-traitance générale	6 506 722	6 801 398	6 697 126	98%	DSP transport, en augmentation de 3% par rapport à 2013
011	6287	Remboursement de frais	75 111	94 576	93 389	99%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6132	Location immobilière	48 950	32 000	30 638	96%	Location buffet de la gare
012	-	Charges de personnel	155 951	203 789	180 775	89%	En augmentation de 16% par rapport à 2013
014	739	Restitution taxe de transport	24 942	40 000	26 729	67%	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises
65	6574	Subventions	21 191	21 567	21 171	98%	20.000 € ont été versés à l'association beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé aux mutuelles.
042	6811	Dotations aux amortissements	576 336	638 500	638 379	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			43 532	73 113	31 442	43%	-
-	-	<b>Total :</b>	<b>7 452 735</b>	<b>7 904 943</b>	<b>7 719 650</b>	<b>98%</b>	-

(1) hors prélèvement en faveur de la section d'investissement

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exec.	
13	1312	Subventions investissement	-	60 000	0	0%	Reste à réaliser (42.000€) - subvention de la région pour l'utilisation de bus hybrides
13	1315	Subventions investissement	-	410 821	205 521	50%	Subventions du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) 2010 pour l'aménagement du buffet de la gare (8.121€) et 2012 pour l'acquisition d'un bus (197.400€-reste à réaliser)

13	1318	Subventions d'investissement	320 459	231 475	231 475	100%	Subvention d'équilibre de la section d'investissement versée par le budget principal - RAR de 197.400€ du SMTCO - subvention pour bus hybrides
20	2033	Frais d'insertion	456	0	0	-	-
10	10222	FCTVA	38 359	25 822	0	-	Reste à réaliser (20.390€)
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	13 398	13 398	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
16	165	Dépôts & cautionnements reçus	270	10 000	150	2%	Cautions pour la location de vélos au kiosque de la gare.
27	2762	Créance Transfert droits déduct. T.V.A.	-	276 159	261 886	95%	Régime de transfert de déduction de TVA.
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>			<b>359 544</b>	<b>1 027 676</b>	<b>712 430</b>	<b>69%</b>	
040	2156/28...	Opérations d'ordre de transfert	576 336	638 500	640 991	100%	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2031/2033	Opérations d'ordre	-	88 367	88 367	100%	Passage du 2031 au 2135/du 2033 au 2156
041	2156	Opérations d'ordre	-	1 566	1 566	100%	Cession vélos non restitués Yellow Vélos 2013/2014
041	2156/2157	Opérations d'ordre	-	276 771	261 886	95%	Transfert droit à déduction de TVA
-	-	<b>Total recettes d'invest.</b>	<b>935 880</b>	<b>2 032 879</b>	<b>1 705 241</b>	<b>84%</b>	

(1) hors virement de la section d'exploitation.

## 2.2 Emplois

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
21	2156	Matériels de transports	809 991	839 369	801 164	95%	Acquisition de 2 bus
21	2135	Installations générales construction	268 356	533 425	44 806	8%	25.800 € pour les travaux d'extension de la station de distribution GNV, le reste pour des travaux sur les arrêts de bus.

21	2157	Agencements et outillage	77 271	78 757	70 925	90%	découpe et équipement de bus
040	13912/13918	Amortissement des subventions	95 142	103 387	103 386	100%	Amortissement des subventions perçues
041	21...	Opérations patrimoniales	-	362 526	350 253	97%	Opération d'ordre : transfert droit à déduction de TVA
Autres dépenses d'investissement diverses			2 444	68 405	52 538	77%	-
-		<b>Total :</b>	<b>1 253 204</b>	<b>1 985 869</b>	<b>1 423 073</b>	<b>72%</b>	<b>-</b>

### 2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme			CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2014)	CP ouverts au titre de l'exercice 2014	Réalisés au titre de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au delà de 2014)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes délibérations)				
AUTORISATION DE PROGRAMME CLOTUREE AU 31/12/2014 - MONTANT DEFINITIF							
44	Acquisition de bus	3 140 000	- 774 287	3 140 000	1 574 494	825 293	791 218
TOTAL		3 140 000	- 774 287	3 140 000	1 574 494	825 293	791 218

## D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	101 187,66	116 276,34	217 464,00	-	217 464,00
Investissement	2 237,36	86 647,34	88 884,70	-	88 884,70
Total :	103 425,02	202 923,68	306 348,70	-	306 348,70

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à + 306.348,70 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015 de ce budget annexe.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	
70	7012	Vente de gaz	491 802	493 000	477 129	97%	En baisse de -3% par rapport à 2013.
75	758	Produits divers	-	5	0	0%	

<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			491 802	493 005	477 129	97%	-
042	777	Opérations d'ordre	31 591	31 600	31 591	100%	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'invest.)
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>523 393</b>	<b>524 605</b>	<b>508 719</b>	<b>97%</b>	

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	290 793	494 606	281 590	57%	en diminution de "
011	6156	Maintenance	39 170	58 500	39 170	67%	Contrat de maintenance de la station GNV
011	6288	Autres	17 232	18 000	18 000	100%	Rémunération de l'exploitant
011	6287	remboursement de frais	10 989	16 364	16 364	100%	Remboursement des frais généraux au budget principal
042	6811	Dotations aux amortissements	34 718	35 718	35 718	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			530	2 605	1 601	61%	-
-	-	<b>Total :</b>	<b>393 432</b>	<b>625 793</b>	<b>392 443</b>	<b>63%</b>	

(1) Hors reprise de résultat

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	
13	1313	Subventions d'investissement	-	82 520	82 520	100%	Subventions du Département pour l'étude sur la réalisation de la station GNV (2.520€) et pour la construction de la station GNV (80.000€)
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>			-	82 520	82 520	100%	

040	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 718	35 718	35 718	100%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
-	-	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>34 718</b>	<b>118 238</b>	<b>118 238</b>	<b>100%</b>	

(1) Hors virement de la section d'exploitation.

## 2.2 Emplois

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
040	-	Opérations de transfert entre sections	31 591	31 600	31 591	100%	reprise de subvention
21	215323	Ouvrage distribution	10 000	88 875	0	0%	
		<b>Total dépenses d'investissement :</b>	<b>41 591</b>	<b>120 475</b>	<b>31 591</b>	<b>99%</b>	-

## E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE

Les budgets de zone sont soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent suivie au travers de mouvements d'ordre. Le présent rapport de présentation n'explicite que les seuls mouvements réels afin de s'attacher aux seules comptabilisations « effectives » de l'année.

### 1 - Parc d'activités économiques du Haut Villé

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	435 923,94	- 3 321 415,42	- 2 885 491,48	-	- 2 885 491,48
<b>Total :</b>	<b>435 923,94</b>	<b>- 3 321 415,42</b>	<b>- 2 885 491,48</b>	<b>-</b>	<b>- 2 885 491,48</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit à - 2.885.491,48 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015.

### 1 - Section de fonctionnement

Il est rappelé que les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 9.391.219,69 € (mouvements réels et d'ordre).



### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	
70	7015	Ventes de terrains aménagés	372 680	4 493 300	420 000	9%	Cession d'un terrain au profit de la société COLAS
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			372 680	4 493 300	420 000	9%	-

### 1.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	605	travaux	410 947	690 000	46 719	7%	Travaux divers et d'aménagement de voirie
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	110 659	150 000	105 719	70%	Entretien des espaces verts (72.226 €) et taxe foncière (33.492 €)
011	6045	achats de prestations de service	5 601	44 700	5 365	12%	divers frais de géomètre
011	60612	Electricité	10 405	10 700	776	7%	
66	66111/66112	Charges financières	53 623	80 600	65 728	82%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			11 468	10 300	10 247	99%	-
-	-	<b>Total dépenses REELLES :</b>	<b>602 703</b>	<b>986 300</b>	<b>234 554</b>		

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Recettes réelles

Pas de recettes réelles d'investissement enregistrées sur ce budget en 2014.

### 2.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	

16	1641	Emprunts et dettes assimilées	103 278	3 507 000	3 506 862	100%	Remboursements en capital des emprunts.
-	-	<b>Total dépenses REELLES :</b>	<b>103 278</b>	<b>3 507 000</b>	<b>3 506 862</b>		

(1) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante, hors avance de 2,3M€ consentie à ce budget par le budget principal en 2014 :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification échelle Gissler
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat</b>							
CRCA02082011	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 300 000 €	3 300 000 €	3 300 000 €	1,97%	54 466 €	1A
HV01072010	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3 400 000 €	3 400 000 €	0 €	-	16 943 €	1A
<b>TOTAL</b>		<b>6 700 000 €</b>	<b>6 700 000 €</b>	<b>3 300 000 €</b>		<b>71 409 €</b>	<b>1A</b>
<b>Emprunts avec options</b>							
MIN134952EURO01	Dexia CLF	853 715 €	79 933 €	0 €	-	705 €	1A
MIN134952EURO02	Dexia CLF	287 614 €	26 929 €	0 €	-	238 €	1A
<b>TOTAL</b>		<b>1 141 329 €</b>	<b>106 862 €</b>	<b>0 €</b>		<b>943 €</b>	<b>1A</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 841 329 €</b>	<b>6 806 862 €</b>	<b>3 300 000 €</b>		<b>72 352 €</b>	<b>1A</b>

L'encours de la dette sur le budget annexe du Haut Villé est totalement sécurisé (100% classé 1A).

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2014 s'élève à 8.485.491,48 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2015.

### 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	2 885 491		
<b>2015</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	551 000		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	186 600		Montant impôts foncier dégressif pour tenir compte des cessions de parcelles prévisionnelles.
Charges financières (taux de 2,5%)	82 500		
Remboursement emprunt	650 000		
cessions parcelles		3 915 000	

subvention du budget principal		400 000	
Résultat de clôture au 31/12/2015	40 591		
<b>2016</b>			
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	150 000		
Charges financières (taux de 2,5%)	0		
Remboursement emprunt	1 650 000		
cessions parcelles		1 834 144	
Résultat de clôture au 31/12/2016	6 447		
<b>2017</b>			
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	30 000		
Charges financières (taux de 2,5%)	0		
Remboursement emprunt	3 300 000		
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		2 800 000	Subvention d'équipement
Résultat de clôture au 31/12/2017 (déficit prévisionnel)	536 447		bilan prévisionnel de clôture couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal.

## 2 - Pinçonlieu

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 255 160,65	- 65 022,41	- 320 183,06	-	- 320 183,06
Total :	- 255 160,65	- 65 022,41	- 320 183,06	-	- 320 183,06

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit à - 320.183,06 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015.

### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 577.237,05 € (mouvements réels et d'ordre).

#### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux d'exécution	

70	7015	Ventes de terrains aménagés	417 595	238 525	0	0%	
75	758	Produits divers de gestion courante	0,82	0	0,14	-	Arrondis de TVA
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			<b>417 596</b>	<b>238 525</b>	<b>0,14</b>	<b>0%</b>	-

## 1.2 Les dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	-	charges à caractère général	17 482	53 800	14 636	27%	Les frais couvrent l'entretien de la zone, les fluides et les impôts fonciers
66	66111-66112	Charges financières	2 836	9 150	9 053	99%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
<b>Total dépenses REELLES :</b>			<b>20 318</b>	<b>62 950</b>	<b>23 689</b>	<b>38%</b>	

## 2 – Section d'investissement

Ce budget n'a enregistré aucune recette réelle d'investissement en 2014.

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 41.333,33€ reprennent le remboursement annuel du capital de l'emprunt.

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
CA 2004 Budget Pinconlieu	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	620 000 €	289 333 €	248 000 €	3,50%	10 205 €	1A
<b>TOTAL</b>		<b>620 000 €</b>	<b>289 000 €</b>	<b>248 000 €</b>		<b>10 205 €</b>	<b>1A</b>

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A).

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2014 s'élève à 568.183,91 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2015.

### 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	320 183		
<b>2015</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	15 000		Travaux de finition
Acquisitions terrains	385 065		transferts terrains ppl sur le budget pinçonlieu
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	17 550		
Charges financières (taux de 2,5%)	7 700		
cessions parcelles (47€ / m2 )		466 715	
Résultat de clôture au 31/12/2015	278 783		
<b>2016</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	0		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	1 500		
Charges financières (taux de 2,5%)	0		
Remboursement emprunt	248 000		
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		400 000	Subvention d'équipement
Résultat de clôture au 31/12/2016 (déficit prévisionnel)	128 283		bilan prévisionnel de clôture couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal.

### 4 - Zone de Beauvais Tillé

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	+2 089 629,07	- 898 675,18	+ 1 190 953,89	-	+ 1 190 953,89
Total :	+2 089 629,07	- 898 675,18	+ 1 190 953,89	-	+ 1 190 953,89

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit à + 1.190.953,89 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015.

### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement

un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 5.557.022,25 €.

### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts	CA 2014	Taux exéc	
74	74758	Dotations et participations	-	875 000	623 972	71%	Versement du 1er et du 2ème acompte de la participation versée par le SMABT dans le cadre de la convention tripartite signée en novembre 2013 entre la CAB, le Conseil Général et le SMABT, pour le financement de la desserte de la tour de contrôle de l'aéroport qui sera desservie par une voirie de la ZAC réalisée par la CAB.
75	758	Produits divers de gestion courante	0	5	16	-	Indemnité versée par la poste sur envoi non réceptionné par le destinataire et arrondis de TVA (0,43€)
77	773	Mandat annulé sur exercice antérieur	144	0	0	-	-
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			<b>144</b>	<b>875 005</b>	<b>623 988</b>	<b>71%</b>	-

### 1.2 Les dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6015	Terrains à aménager	2 499	3 000 000	624 274	21%	Acquisitions de terrains et travaux de viabilité liés
011	605	Travaux	8 166	1 293 200	881 050	68%	
011	6045	Achat & prestations de service	14 318	1 780 000	379	0%	
		Autres dépenses	17 047	45 500	16 960	37%	
-	-	<b>Total dépenses REELLES :</b>	<b>42 030</b>	<b>6 118 700</b>	<b>1 522 663</b>	<b>25%</b>	

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	-	3 654 066	0	0%	-
16	1681	Autres emprunts	5 500 000	0	0	-	-
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>			5 500 000	3 654 066	-	0%	

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2014 s'élève à 4.309.046,11 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2015.

### 2.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux exéc.	Explications
16	1641	Emprunts GFP de rattachement	-	500 000	0	0%	Rembt d'une partie de l'avance consentie en 2013 par le budget principal à ce budget annexe différée à un exercice ultérieur
<b>Total Dépenses réelles d'investissement</b>			-	500 000	-	0%	

### 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014		1 190 954	
<b>Dépenses 2015 :</b>			
acquisitions foncières	2 786 100		
études	10 000		
divers travaux (edf, finitions ...)	475 000		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	20 200		
<b>Recettes 2015 :</b>			
Nouvel emprunt		3 291 300	

Résultat de clôture au 31/12/2015		1 190 954	
<b>2016 à 2030 :</b>			
acquisitions foncières	1 094 756		<i>montants calculés à partir estimations du service aménagement et déduction faite des montants réalisés ou prévus les années antérieure</i>
études	185 247		
travaux aménagements	19 973 614		
divers travaux (sondage, fouilles, etc)	257 720		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières) + financières (ratio de 30%)	7 848 789		
Aléas et imprévus	500 000		
Remboursement emprunt + avance du budget principal	8 791 300		<i>A noter que les recours prévisionnels à l'emprunt de 2016 à 2030 ne sont pas mentionnés en l'absence d'échéancier annuel des études et travaux programmés à ce jour.</i>
cessions parcelles secteur logistique (45ha à 20€/m2 )		9 000 000	
cessions parcelles secteur tertiaire (200.000 m2 surface plancher à 120€/m2)		24 000 000	
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		3 000 000	hypothèse d'une avance annuelle de 600.000 euros sur une durée de 5 ans (2016 à 2020)
subventions		1 287 630	CG 60+SMABT
Résultat de clôture au 31/12/2030 (déficit prévisionnel)	172 842		bilan prévisionnel de clôture couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal.

NB : tableau élaboré à partir des éléments chiffrés par le service aménagement (délibération pour le CC du 18/10/2013) : phasage de l'opération par année non reprise dans ce document afin d'établir une synthèse.

## 5 - Zone d'activités technologique

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 748 815,81	- 15 038,35	- 763 854,16	-	- 763 854,16
Total :	- 748 815,81	- 15 038,35	- 763 854,16	-	- 763 854,16

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit à -763.854,16 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015.

## 1 – Section de fonctionnement



Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 835.021,57 €.

### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux d'exécution	Explications
74	7478	Dotations et participations	-	23 722	23 722	100%	Régularisation TVA
75	758	Produits divers de gestion courante	-	5	0	-	-
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			-	<b>23 727</b>	<b>23 722</b>	<b>100%</b>	-

### 1.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013	2014			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	-	charges à caractère générale	38 439	27 800	15 038	54%	Charges générales d'entretien des espaces verts, de fluides et de taxe foncière
67	673	Titre annulés sur exercices antérieurs	0	23 722	23 722	100%	
<b>Total dépenses REELLES :</b>			<b>38 439</b>	<b>51 522</b>	<b>38 761</b>	<b>75%</b>	

## **2 – Section d'investissement**

Pas de réalisation

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2014 s'élève 763.854,16 €.

Il s'agit d'un seul stock "terrains en cours d'aménagement" qui sera repris lors du budget supplémentaire 2015.

## **3 – Bilan prévisionnel de clôture**

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce

budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
résultat de clôture au 31/12/2014	763 854		
<u>Année non déterminée</u>			
divers travaux (edf, finitions ...)	15 000		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	15 000		
cessions parcelles (35€ / m2 )		1 000 000	Date effective perception recette inconnue
Bilan prévisionnel (excédent estimé)		206 146	

NB : recettes finales : environ 1 M€, donc pas de déficit attendu, mais délai de réalisation dépendra de la décision de LaSalle

## 6 - ZAC Saint Mathurin

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-	-	-	-	-
Investissement	- 15 888.36	- 45 665.18	- 61 553.54	-	- 61 553.54
Total :	- 15 888.36	- 45 665.18	- 61 553.54	-	- 61 553.54

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit à -61.553,54 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2015.

## 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 61.554,42 €.

### Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2013	2014			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6045	Prestations de services	15 888	54 703	41 068	75%	Etudes de faisabilité.
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		4 602	4 598	100%	Indemnités contractuelles pour dégâts aux cultures suite aux études de sols (barème chambre d'agriculture)
			<b>15 888</b>	<b>59 305</b>	<b>45 666</b>	<b>77%</b>	

## 2 – Section d'investissement

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2014 s'élève 61.553,54 € (terrains en cours d'aménagement)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2015.

## 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	61 553		
<b>2015</b>			
acquisitions foncières			
prestations de sce	39 300		
divers travaux			
divers frais	20 005		
Charges financières			
cessions parcelles			
Résultat de clôture au 31/12/2015	120 858		
<b>2016 à 2027</b>			
Etudes et travaux			Programme non défini à ce jour : montants indéterminés
cessions parcelles			
Emprunts et frais financiers			
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		500 000	hypothèse d'une avance annuelle de 100.000 euros (2018 à 2022)
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit anticipé)	-500 000		Déficit anticipé couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal

## F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2013	Résultat d'exécution 2014	Résultats au 31/12/2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	49 997,22	- 5 578,31	44 418,91	-	44 418,91
Investissement	4 358,74	- 19 954,42	- 15 595,68	- 6 261,30	- 21 856,98
Total :	54 355,96	- 25 532,73	28 823,23	- 6 261,30	22 561,93

Le résultat de l'exécution budgétaire au 31/12/2014 s'élève à + 28.823,23 € compte tenu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (44.418,91 €) et du besoin de financement de la section d'investissement (15.595,68 €).

A ce résultat d'exécution, il convient d'ajouter les restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement qui s'élèvent à -6.261,30 €.

Le résultat cumulé de l'exercice 2014 s'établit en conséquence à un excédent de 22.561,93 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

## 1 – Section de fonctionnement

### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts	CA 2014	Taux d'exc.	
013	6419	Atténuations de charges	2 931	7 100	7 091	100%	Remboursements sur rémunérations personnel
70	70688 /7083	Produits des services	17 069	11 000	18 906	-	Prestations et locations de matériels pour les entreprises
75	752	Revenus des immeubles	150 495	150 000	148 875	99%	Loyers des résidents et locations de salles
75	758	Produits divers de gestion courante	14	0	2	-	Frais bancaires liés au prélèvement de certains loyers et arrondis de TVA
77	774	Subventions exceptionnelles	89 712	23 293	0	0%	-
<b>Total Recettes réelles d'exploitation</b>			260 221	191 393	174 874	91%	
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 740	28 764	28 764	100%	Reprises subventions invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>272 961</b>	<b>220 157</b>	<b>203 638</b>	92%	

### 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	59 000	57 464	57 464	100%	Remboursement des frais de personnel au budget principal

011	6283	Frais de nettoyage des locaux	20 694	22 000	21 544	98%	Principaux frais courant de fonctionnement de la pépinière, dépenses quasi identiques à celles de 2013
011	6061.	Fluides	19 187	17 985	17 983	100%	
011	615.	Entretien et maintenance	12 257	24 595	11 941	49%	
011	626.	Affranchissement & télécomm.	8 172	17 000	8 593	51%	
011	63512	Taxes foncières	10 888	11 000	10 985	100%	
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	19 486	22 465	22 465	100%	Remboursements de frais généraux au budget principal
66	66111/66112	Charges financières	37 053	32 200	32 085	100%	Intérêts arrivant à échéance + intérêts courus non échus (ICNE)
67	6711/673	Charges exceptionnelles	235	1 500	80,27	5%	Intérêts moratoires
42	6811	Dotations aux amortissements	6 425	10 666	10 666	100%	
Autres dépenses de fonctionnement diverses			26 383	23 431	15 411	66%	Frais divers de fonctionnement.
-	-	<b>Total :</b>	<b>219 780</b>	<b>240 306</b>	<b>209 216</b>	<b>87%</b>	

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	CA 2013	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA 2014	Taux d'exé.	
13	1318	Subventions d'investissement	240 356	186 250	186 250	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	9	3 183	3 183	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	17 509	15 000	7 994	53%	Cautions reçues des résidents
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>			<b>257 874</b>	<b>204 433</b>	<b>197 427</b>	<b>97%</b>	
040	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 425	10 666	10 666	100%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.

-	-	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>264 299</b>	<b>215 099</b>	<b>208 093</b>	97%	
---	---	--	----------------	----------------	----------------	-----	--

(1) Hors virement de la section de fonctionnement

## 2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2013 CA	2014			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	180 000	100%	Remboursement des échéances en capital de l'emprunt en cours sur ce budget (2)
21	2183	Matériels de bureau et informatique	12 875	9 041	6 041	67%	
16	165	Dépôts et cautionnements	14 969	15 000	6 270	42%	Cautions remboursées
040	13918	Reprise de subventions	12 740	28 764	28 764	100%	
Autres dépenses de d'investissement diverses			4 686	16 500	6 972	42%	
-		<b>Total :</b>	<b>225 270</b>	<b>249 305</b>	<b>228 047</b>	<b>91%</b>	-

(1) Hors reprise de résultats

(2) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts payés au cours de l'exercice	Classification Gissler
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
PEPI102010	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	1 800 000 €	1 260 000 €	1 080 000 €	2,75%	32 913 €	1A
<b>TOTAL</b>		<b>1 800 000 €</b>	<b>1 260 000 €</b>	<b>1 080 000 €</b>		<b>32 913 €</b>	<b>1A</b>

### III - CONSOLIDATION DES RESULTATS

	Reprise des résultats au 31/12/2013	Recettes de l'exercice 2014	Dépenses de l'exercice 2014	Résultat d'exécution 2014	Résultat d'exécution au 31/12/2014	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2014
<b>Fonctionnement :</b>							
Budget Principal	1 439 151,92	<b>61 342 978,97</b>	<b>59 268 561,92</b>	2 074 417,05	3 513 568,97	0,00	<b>3 513 568,97</b>
Assainissement	591 294,51	<b>7 052 864,07</b>	<b>5 760 656,46</b>	1 292 207,61	1 883 502,12	0,00	<b>1 883 502,12</b>
SPANC	-56 635,17	<b>19 220,63</b>	<b>44 101,12</b>	-24 880,49	-81 515,66	0,00	<b>-81 515,66</b>
Transports	299 405,96	<b>7 439 033,99</b>	<b>7 719 649,89</b>	-280 615,90	18 790,06	0,00	<b>18 790,06</b>
Station GNV	101 187,66	<b>508 719,43</b>	<b>392 443,09</b>	116 276,34	217 464,00	0,00	<b>217 464,00</b>
Haut Villé	0,00	<b>9 391 219,69</b>	<b>9 391 219,69</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Pinçonlieu	0,00	<b>577 237,05</b>	<b>577 237,05</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Beauvais-Tillé	0,00	<b>5 557 021,82</b>	<b>5 557 021,82</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Zone d'act. Techno.	0,00	<b>835 021,57</b>	<b>835 021,57</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Saint mathurin	0,00	<b>61 554,42</b>	<b>61 554,42</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Pépinière	49 997,22	<b>203 637,74</b>	<b>209 216,05</b>	-5 578,31	44 418,91	0,00	<b>44 418,91</b>
<b>Total fonctionnement :</b>	<b>2 424 402,10</b>	<b>92 988 509,38</b>	<b>89 816 683,08</b>	<b>3 171 826,30</b>	<b>5 596 228,40</b>	<b>0,00</b>	<b>5 596 228,40</b>
<b>Investissement :</b>							
Budget Principal	-8 102 300,37	<b>15 813 302,65</b>	<b>13 051 534,58</b>	2 761 768,07	-5 340 532,30	-1 265 942,06	<b>-6 606 474,36</b>
Assainissement	-620 241,68	<b>10 149 164,66</b>	<b>11 065 048,27</b>	-915 883,61	-1 536 125,29	-243 887,66	<b>-1 780 012,95</b>
SPANC	-173 457,22	<b>112 034,74</b>	<b>152 383,17</b>	-40 348,43	-213 805,65	0,00	<b>-213 805,65</b>
Transports	-47 010,41	<b>1 705 240,69</b>	<b>1 423 072,80</b>	282 167,89	235 157,48	-230 240,15	<b>4 917,33</b>
Station GNV	2 237,36	<b>118 238,00</b>	<b>31 590,66</b>	86 647,34	88 884,70	0,00	<b>88 884,70</b>
Haut Villé	435 923,94	<b>9 090 937,78</b>	<b>12 412 353,20</b>	-3 321 415,42	-2 885 491,48	0,00	<b>-2 885 491,48</b>
Pinçonlieu	-255 160,65	<b>544 494,97</b>	<b>609 517,38</b>	-65 022,41	-320 183,06	0,00	<b>-320 183,06</b>
Beauvais-Tillé	2 089 629,07	<b>4 034 359,00</b>	<b>4 933 034,18</b>	-898 675,18	1 190 953,89	0,00	<b>1 190 953,89</b>
Zone d'act. Techno.	-748 815,81	<b>772 538,28</b>	<b>787 576,63</b>	-15 038,35	-763 854,16	0,00	<b>-763 854,16</b>
saint mathurin	-15 888,36	<b>15 888,80</b>	<b>61 553,98</b>	-45 665,18	-61 553,54	0,00	<b>-61 552,54</b>
Pépinière	4 358,74	<b>208 092,52</b>	<b>228 046,94</b>	-19 954,42	-15 595,68	-6 261,30	<b>-21 856,98</b>
<b>Total Investissement :</b>	<b>-6 670 379,96</b>	<b>41 567 772,49</b>	<b>43 678 534,24</b>	<b>-2 110 761,75</b>	<b>-9 622 144,09</b>	<b>-1 746 331,17</b>	<b>-11 368 475,26</b>
<b>Cumul sections Fct. et Inv. :</b>							
Budget Principal	-6 663 148,45	<b>77 156 281,62</b>	<b>72 320 096,50</b>	4 836 185,12	-1 826 963,33	-1 265 942,06	<b>-3 092 905,39</b>
Assainissement	-28 947,17	<b>17 202 028,73</b>	<b>16 825 704,73</b>	376 324,00	347 376,83	-243 887,66	<b>103 489,17</b>
SPANC	-230 092,39	<b>131 255,37</b>	<b>196 484,29</b>	-65 228,92	-295 321,31	0,00	<b>-295 321,31</b>
Transports	252 395,55	<b>9 144 274,68</b>	<b>9 142 722,69</b>	1 551,99	253 947,54	-230 240,15	<b>23 707,39</b>
Station GNV	103 425,02	<b>626 957,43</b>	<b>424 033,75</b>	202 923,68	306 348,70	0,00	<b>306 348,70</b>
Haut Villé	435 923,94	<b>18 482 157,47</b>	<b>21 803 572,89</b>	-3 321 415,42	-2 885 491,48	0,00	<b>-2 885 491,48</b>
Pinçonlieu	-255 160,65	<b>544 494,97</b>	<b>609 517,38</b>	-65 022,41	-320 183,06	0,00	<b>-320 183,06</b>
Beauvais-Tillé	2 089 629,07	<b>9 591 380,82</b>	<b>10 490 056,00</b>	-898 675,18	1 190 953,89	0,00	<b>1 190 953,89</b>
Zone d'act. Techno.	-748 815,81	<b>1 607 559,85</b>	<b>1 622 598,20</b>	-15 038,35	-763 854,16	0,00	<b>-763 854,16</b>
Saint mathurin	-15 888,36	<b>77 443,22</b>	<b>123 108,40</b>	-45 665,18	-61 553,54	0,00	<b>-61 552,54</b>
Pépinière	54 355,96	<b>411 730,26</b>	<b>437 262,99</b>	-25 532,73	28 823,23	-6 261,30	<b>22 561,93</b>
<b>Total Général :</b>	<b>-5 006 322,29</b>	<b>134 975 564,42</b>	<b>133 995 157,82</b>	<b>980 406,60</b>	<b>-4 025 916,69</b>	<b>-1 746 331,17</b>	<b>-5 772 246,86</b>

## IV - RATIOS

Informations financières – ratios (2)		CAB	Moyennes nationales de la strate (DGCL - collectivités locales en chiffres 2014)
		CA 2014	Compte de gestion 2011
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	683	551
2	Produit des impositions directes/population	352	306
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	753	642
4	Dépenses d'équipement brut/population	141	132
5	Encours de dette/population	129	351
6	DGF/population	149	155
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	23.15%	18.20%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	Sans objet	Sans objet
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (3)	53,84%	113,0%
9	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92.68%	89.80%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18.71%	20.60%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,13%	54.70%



## V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES

### REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 (Fonctionnement + Investissement) (1)

Répartition des dépenses sur 100€		Répartition des recettes sur 100€	
CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014
Reversement de fiscalité (2)	26,12 €	Impôts locaux (3)	28,45 €
	26,10 €		29,66 €
Culture	13,11 €	Taxes diverses (4)	10,19 €
	17,92 €		10,70 €
Assainissement	13,61 €	Etat (5)	32,96 €
	13,05 €		33,46 €
Transports	11,21 €	Région	1,66 €
	9,73 €		0,69 €
Environnement	9,25 €	Département	0,42 €
	9,27 €		0,52 €
Dette	3,32 €	Autres subventions	3,14 €
	7,68 €		3,52 €
Développement économique	14,96 €	Usagers (6)	3,57 €
	7,65 €		4,10 €
Sports	3,19 €	Cessions foncières	0,81 €
	3,80 €		0,43 €
Aménagement / habitat	3,05 €	Emprunts	12,37 €
	2,23 €		7,02 €
Divers	1,81 €	Divers	6,41 €
	1,70 €		9,90 €
Enseignement	0,35 €		
	0,87 €		



(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) ce sont des reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) **les impôts locaux** comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) il s'agit de la taxe de séjour, de la redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat comprennent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelles des ressources, la dotation de compensation de la réforme de la TP, le FCTVA et les autres subventions d'Etat.

(6) les recettes issues des usagers comprennent les droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat de carburant GNV ...